[CAMPUS]
L'alcool est de retour
page 4

[SOCIÉTÉ]
Étudiants en campagne
page 13

[CULTURE]
Printemps érable à New York
page 15

QUARTIER L!BRE
LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • QUARTIERLIBRE.CA
[Vol. 20 • numéro 1
5 septembre 2012
www.quartierlibre.ca]

Réforme pédagogique

PAGES 5-6-7-11-12

QUARTIER L!BRE

est ouvert à vos commentaires !

courrier des lecteurs

redac@quartierlibre.ca

Profitez de l'automne ! Inscrivez-vous à l'un des 140 ateliers offerts par les Activités culturelles de l'UdeM.

ARTS VISUELS
- Dessin I et II
- Portraits et expressions
- Bande dessinée
- Peinture à l'acrylique I et II
- La peinture et l'inconscient I et II
- Mélange des couleurs
- Mosaïque
- Impression sur textile
- Création d'une installation vidéo
- Initiation à Illustrator

CINÉMA ET MÉDIAS

Médias
- Animation radio
- Écriture journalistique
- Introduction au métier de recherchiste
- Techniques d'entrevue (télé et radio)

Production et réalisation
- Caméra vidéo et trucs de tournage
- Prise de vue et cadrage
- Assistance à la réalisation
- Scénarisation

Postproduction
- L'art du montage
- Montage avec Final Cut Pro I
- Initiation à After Effects

Expérimentation
- Réalisation d'un vidéoclip
- Film d'animation image par image
- Création d'une installation vidéo

Multimédia
- Animation avec Flash
- Conception d'un site web I et II
- Création d'un projet d'infographie
- Initiation à Illustrator
- Photoshop I et II

Communication
- Communication orale
- Création littéraire
- Lecture rapide
- Pose de voix parlée
- Diction et phonétique
- Slam de poésie

Communication média
- Animation radio
- Écriture journalistique
- Introduction au métier de recherchiste
- Techniques d'entrevue (télé et radio)

Communication graphique
- Création d'un projet d'infographie
- Initiation à Illustrator
- Conception d'un site web I et II
- Photoshop I et II

DANSE
- Baladi (danse orientale)
- Danse africaine
- Danse contemporaine I et II
- Danse contemporaine III – Synapse
- Danse indienne (Bollywood)
- Danses folkloriques I, II et III
- Gumboots
- Hip-hop
- Salsa et autres danses latines
- Swing

LANGUE
- Allemand I, II, III et IV – Conversation
- Anglais I, II, III et IV
- Arabe classique I
- Chinois mandarin I et II
- Espagnol I, II, III, IV, V et VI – Conversation
- Italien I, II, III – Conversation
- Italien IV, V, VI – Conversation
- Japonais I
- Portugais I

MODE ET CRÉATION
- Mosaïque
- Impression sur textile
- Création de bijoux I
- Technique de coupe de cheveux
- Tricot I

PHOTOGRAPHIE
- Photographie I – Le numérique
- Photographie II – La pratique
- Photographie III – Le studio
- Photographie IV – Le studio avancé
- Photographie de presse
- Développement Noir et blanc I

Traitement de l'image
- Photoshop I et II
- Gestion d'images avec Lightroom

THÉÂTRE
- Diction et phonétique I
- Improvisation I
- Interprétation I – Le personnage
- Interprétation II – Le jeu
- Interprétation III – La scène
- Pose de voix parlée
- Slam de poésie

MUSIQUE

Guitare
- Basse électrique
- Guitare classique I
- Guitare populaire I, II et III
- Guitare électrique
- Guitare flamenca
- Guitare jazz manouche
- Ukulélé I et II

Voix
- Beatbox
- Chant populaire I
- Chant classique I
- Soul et gospel
- Jazz vocal I
- Diction et phonétique I
- Pose de voix parlée

Percussions
- Gumboots
- Percussions brésiliennes et afro-cubaines
- Percussions moyen-orientales

Cordes
- Violon I
- Violoncelle I

Piano
- Piano classique
- Piano jazz ou populaire

Vents
- Harmonica
- Flûte traversière
- Saxophone

Création et composition musicale
- Composition musicale (musique populaire)
- Slam de poésie

Jazz
- Initiation au Jazz et à l'improvisation
- Jazz vocal I
- Guitare jazz manouche
- Ensemble de jazz

Création musicale par ordinateur
- Initiation à la création musicale par ordinateur
- Création musicale avec GarageBand
- Création de musique électronique avec Ableton Live

Leçons individuelles
- Pour la plupart des instruments

Cours préparatoires aux baccalauréats en musique
- Théorie musicale I et III
- Lecture vocale et dictée musicale I, II et III

Ateliers offerts dans une salle multimédia dotée de 8 iMac d'Apple équipés de la Master Collection CS6 d'Adobe et de la suite Final Cut Studio HD.

INSCRIPTION AUX ATELIERS

Étudiants UdeM
Dès maintenant !
De 8 h 30 à 16 h 30

Tous
Du 13 au 20 septembre
De 9 h à 19 h

514 343-6524
www.sac.umontreal.ca

PLUSIEURS ATELIERS OFFERTS AUSSI AU CAMPUS DE LAVAL

Suivez-nous Activites.culturelles.UdeM @SAC_UdeM

Université de Montréal

Nouvelles

Panne de serveurs

En cette période de reprise des cours, les étudiants n'ont pas pu consulter leur nouvel horaire pendant cinq jours. Une défaillance du système de gicleurs aurait provoqué la panne de courant dans la salle des serveurs de l'UdeM le vendredi 24 août. Cette panne a paralysé tout le système informatique de l'Université. Elle s'est étendue du 24 août aux alentours de 18 h 25 jusqu'en début de journée du mercredi 29 août. Depuis, le service informatique se rétablit progressivement grâce à l'équipe de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) qui travaille en collaboration avec des fournisseurs. L'UdeM n'a pas voulu commenter la situation autrement qu'à travers les communiqués officiels.

PHOTO : PASCAL DUMONT

Pas de carte CAMPUS

La carte CAMPUS n'aura pas eu le temps de souffler sa première bougie. La Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) a annoncé cet été que la carte CAMPUS ne sera pas de retour pour la session d'automne. Le nouveau calendrier universitaire ainsi que de trop gros « défis logistiques » seraient à l'origine de la suspension de la deuxième année du projet pilote. Le programme CAMPUS donnait l'accès universel aux transports en commun à Montréal pour toute une session aux étudiants résidents de l'île de Montréal. La Fédération travaillait depuis cinq ans sur ce projet.

PHOTO : VINCENT ALLAIRE

Pas de conflit d'horaire

Le nouveau calendrier universitaire et l'organisation de la session de rattrapage à l'UdeM n'auront pas provoqué de situations de conflit d'horaire pour les étudiants. Contrairement à l'UQAM, l'UdeM a tout fait pour que les étudiants ne se retrouvent pas à suivre plusieurs cours en même temps. Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM, assure que *« toutes les dispositions ont été prises avec les professeurs et les chargés de cours, pour que de tels problèmes soient évités. »*

TIFFANY HAMELIN

QUARTIER L!BRE

RÉDACTEUR EN CHEF
Vincent Allaire
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE

CAMPUS
Tiffany Hamelin
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ
Fanny Bourel
societe@quartierlibre.ca

CULTURE
Olivier Boisvert-Magnen
culture@quartierlibre.ca

PHOTOGRAPHE DE LA UNE
J. Arthur White

JOURNALISTES
Léa Beauchesne
Cybèle Beaudoin Pilon
Elom Defly
Eric Deguire
Stéphanie Dufresne
Medy Krouk
Caroline Lafleur
Julie Mathieu
Mathieu Mireault
Emmanuelle Pieboeuf
Christine Rousseau
Ingrid Um Nlend
J. Arthur White

PHOTOGRAPHE
Pascal Dumont

ILLUSTRATEUR
Mélaine Joly

CORRECTEURS
Christiane Dumont
Marie Hajehssain
Anastasia Llewellyn
Marion Messina
Ghislaine Sathoud

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse,
Zirval design

PUBLICITÉ
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

IMPRESSION ET DISTRIBUTION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514-343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre de la Presse universitaire canadienne (PUC/CUP).

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
19 septembre

PROCHAINE TOMBÉE
10 septembre

ÉDITO

Le prochain gouvernement ne pourra pas ignorer les étudiants

Le 27 août dernier, des policiers armés de matraque et vêtus de casque étaient présents dans les couloirs de l'Université de Montréal. J'ai vu l'incompréhension dans les yeux de certains étudiants. Chez d'autres, une lassitude. Aussi de la colère. La confrontation entre étudiants et policiers a dégénéré. Le lendemain, les policiers étaient de nouveau présents. Le bilan de ces deux journées : 30 arrestations dont 19 personnes sous enquête en vertu de la loi 12.

La cause de ce dérapage est l'ambiguïté provoquée par la loi 12. Cette loi restreint le droit de grève des étudiants à un simple boycott de leurs cours. Elle nie la démocratie étudiante. Certains chroniqueurs ont déploré la faible participation étudiante aux assemblées générales. Ces assemblées restent toutefois un processus démocratique éprouvé dans le milieu syndical.

Il est là le nœud du problème. Les étudiants peuvent-ils former un syndicat ? Ont-ils le droit de grève ? Les décisions prises en assemblées générales sont-elles souveraines ? Tant que la question traîne, la violence reste présente. Constatez-le par vous-même en lisant les articles en pages 5 et 6.

Ces questions s'inscrivent dans une réflexion plus large sur le rôle des universités dans la société. Les grèves ont commencé il y a six mois. Après la mobilisation historique des derniers mois, la marchandisation de l'éducation n'est pas la voie à suivre.

Au moment où vous lirez ces lignes, un nouveau gouvernement provincial aura été élu. Celui-ci aura des comptes à rendre sur la loi 12, sur les questions d'accessibilité à l'éducation et de démocratie étudiante. Le gouvernement libéral de Jean Charest a ignoré les étudiants. Le prochain gouvernement n'aura pas ce choix.

Liberté de presse

Toujours le 27 août, en après-midi, des policiers ont fait irruption dans les locaux de notre journal. Ils ont interpellé un de nos photographes, J. Arthur White, et l'ont expulsé du pavillon 3200 Jean-Brillant pour la journée. Ils disaient suivre une directive de l'Université qui n'aurait pas apprécié l'attitude de notre photographe. Celui-ci a pris plusieurs des photos de l'intervention policière dans ce numéro.

Cette expulsion est un affront à la liberté de presse. Un étudiant qui se présente comme journaliste se doit d'être traité comme un journaliste. Je me questionne également sur la pertinence d'expulser pour la journée un étudiant de son établissement d'enseignement.

Peu importe, nous continuerons notre couverture journalistique du campus, police ou non dans notre local.

VINCENT ALLAIRE

Visitez notre nouveau site Internet avec la nouvelle section «En images»
quartierlibre.ca

SOMMAIRE

CAMPUS • Brèves de la rentrée p. 2 • Alcool coule à flot sur le campus p. 4 • Les cours annulés pour 6 programmes p. 5 • Une professeure dit "non" à la sécurité de l'UdeM p. 5 • Le SCCCUM deplore le manque de soutien de la direction p. 5 • Le début d'une journée chaotique p. 6-7 • Retour en image sur la rentrée des classes à l'UdeM p. 11 • **SOCIÉTÉ** • Printemps érable en 10 étapes p. 10 • La loi 12 expertisée p. 12 • Étudiants et députés ? p. 13 • Les abstinents des urnes p. 14 • La lutte après la grève p. 14 • **CULTURE** • Carré rouge à New York p. 15 • Des photos qui font bonne impression p. 16 • Martine à la plage p. 16 • Récital de viole de gambe p. 17 • Les flâneries d'Elmo p. 18 • Trithérapie musicale p. 18 • CISM se refait une programmation p. 19

« Nous avons récupéré notre permis d'alcool »

Les étudiants vont pouvoir consommer de l'alcool en paix. Les exécutants de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) ont œuvré cet été à la création d'un *« plan d'action spécifique »* qui permet dorénavant d'encadrer de façon sécuritaire les activités qui auront lieu sur le campus. Grâce à ce plan approuvé par la direction de l'UdeM, la FAÉCUM récupère son permis d'alcool lui donnant le droit d'organiser des activités en impliquant la consommation.

« *Dès l'automne, tous les évènements de la FAÉCUM, avec ou sans alcool, qui doivent avoir lieu sur le campus vont avoir lieu*, explique Tiago Silva, coordonnateur à la vie de campus à la Fédération. *Nous avons récupéré notre permis d'alcool.* »

Le plan d'action spécifique, qui s'intitule officiellement *Plan d'action spécifique pour les évènements étudiants avec ou sans alcool,* a été rédigé par la FAÉCUM en collaboration avec deux membres de l'UdeM, Lucie Dupuis, directrice de la prévention et de la sécurité, et Andrée Labrie, coordonnatrice à la diversité. Ce travail de plusieurs mois a été initié par Véronique Laframboise, ancienne coordonnatrice à la vie de campus. Le plan a été finalisé au début du mois de juillet.

« Le plan d'action répondait aux attentes de la direction », affirme Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM.

C'est en janvier dernier que la FAÉCUM a vu son permis d'alcool révoqué après avoir publié sur Internet une vidéo de promotion de son Carnaval d'hiver où on pouvait voir des images de beuverie. Le célèbre Party 2e étage, qui a été annulé, a finalement eu lieu à l'Espace Réunion dans le centre-ville de Montréal. Les activités avaient été arrêtées depuis, mais ont repris le 5 juillet dernier lors du Salsa & Sangria des cycles supérieurs.

Un plan à deux volets

Le plan d'action spécifique comprend deux volets. *« Le premier volet touche à l'égalité et la diversité sur le campus»*, affirme Tiago Silva. La FAÉCUM veut favoriser l'égalité des sexes, la diversité culturelle, l'égalité des chances, et le respect d'autrui et de soi. Dans le but de promouvoir un sain milieu de vie, la Fédération veut aussi décourager les comportements discriminatoires, offensants et inappropriés. *« Le but derrière cette initiative est d'inspirer le respect mutuel entre les différents participants aux activités sur le campus »,* ajoute M. Filion.

C'est dans le deuxième volet que la question de la consommation d'alcool est abordée. *« La surconsommation d'alcool est au cœur de ce volet qui cherche à favoriser la prévention et la sensibilisation,* affirme Tiago Silva. *Nous travaillons encore sur la possibilité d'instaurer un service de raccompagnement lors des évènements où il y a consommation d'alcool et de collaborer avec* Nez rouge *pendant le temps des fêtes. »* L'Opération Nez rouge est un service de raccompagnement qui est offert pendant le temps des fêtes à des conducteurs inaptes à prendre le volant.

En plus d'un affichage constant sur la consommation responsable d'alcool, la FAÉCUM veut aussi sensibiliser les étudiants par *« une visibilité massive dans le cadre des évènements d'envergure, comme le Party 2e étage »*.

« Il est désormais obligatoire d'avoir un responsable sobre et ayant suivi la formation Action Service *présent dans le cadre de tout évènement avec alcool tenu sur le campus »,* affirme Tiago Silva. La formation en question a pour but d'encourager la consommation responsable d'alcool. Elle a été créée par Éduc'alcool et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

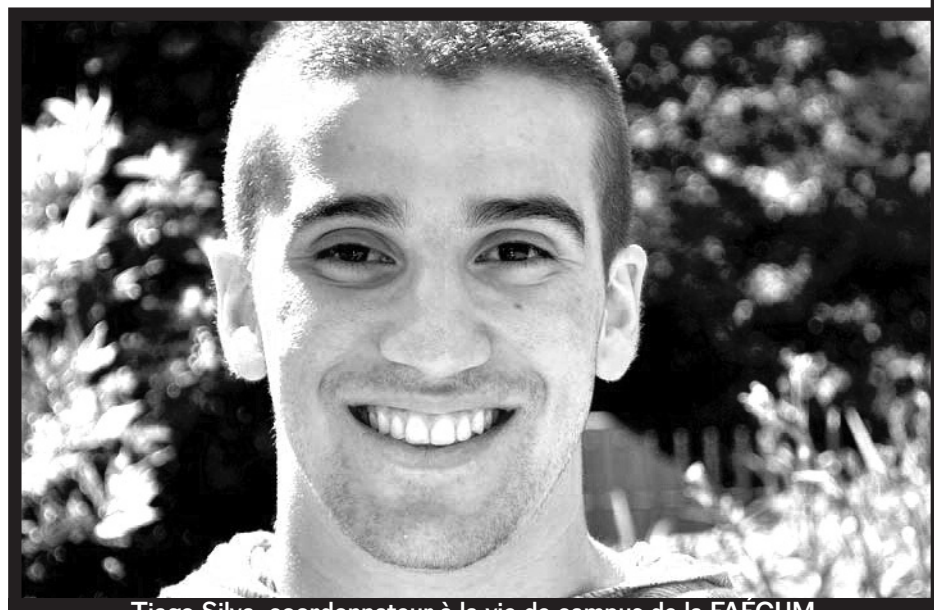

PHOTO : COURTOISIE FAÉCUM

Tiago Silva, coordonnateur à la vie de campus de la FAÉCUM, estime que la collaboration entre l'UdeM et la Fédération s'est bien faite.

Une collaboration réussie

« Nous avons eu des rapports cordiaux avec la direction », affirme Tiago Silva. Le porte-parole de l'UdeM, M. Filion, assure que *« la grande majorité des points apportés par la direction sont dans le plan. »* Les principaux points soutenus par la direction étaient *« le respect des personnes présentes »* et *« la consommation d'alcool selon des modalités spécifiques »*.

Bien que la FAÉCUM ait toujours produit et distribué un guide semblable au plan d'action à ses associations membres, *« c'est la première fois qu'un tel document ayant pour objectif de sensibiliser les étudiants du campus est construit en commun avec différents acteurs de l'UdeM »,* remarque Tiago Silva.

Ce plan est essentiellement un plan de prévention ; il ne prévoit pas quel genre d'action serait entrepris si une autre activité de la FAÉCUM venait à dégénérer. M. Filion croit toutefois que ce plan saura régir le comportement des étudiants. *« Nous avons confiance en les étudiants »,* affirme-t-il. Le contenu du plan peut être consulté dans la section membre du site web de la FAÉCUM.

ERIC DEGUIRE

PHOTO : J. ARTHUR WHITE

Pour laisser le Groupe d'intervention opérer dans le pavillon 3200 Jean-Brillant, les policiers ont formé un cordon devant l'immeuble pour empêcher les étudiants d'entrer.

Suspension des cours sur fond de tension

À la suite des affrontements avec la police dans l'enceinte de l'UdeM, la direction a décidé de suspendre les séances de cours des six programmes encore en grève. Les cours d'anthropologie, d'histoire de l'art, d'études cinématographiques, de jeux vidéo, de littérature comparée et d'études est-asiatiques ont été suspendus du 28 au 31 août.

« *Après l'intervention policière du mardi 28 août,* explique Laurence Dallaire, vice-présidente de l'Association des étudiants et étudiantes en histoire de l'art, *nous avons reçu un courriel de notre département nous avisant de la levée de cours pour la journée de mardi.* »

Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM, explique que la décision de suspendre les cours pour le reste de la semaine de la rentrée a été prise *« afin de s'assurer que le reste des cours se donne normalement »*. Selon M. Filion, *« une décision sera rendue pour savoir si les cours seront annulés définitivement »*.

Audrey Roussel, étudiante étrangère en anthropologie, craint de ne pas être en mesure de finir ses études avant l'expiration de son permis d'études et de manquer de ressources financières. *« C'est ironique de penser que la grève qui prône l'accessibilité de chacun aux études, en particulier des plus pauvres, est en train de compromettre les miennes »,* explique-t-elle.

Quant à Laurence Dallaire, elle trouve que la suspension des cours était *« une bonne décision qui permet aux étudiants qui ont décidé de revenir en classe de suivre leurs cours dans un environnement d'apprentissage adéquat, tout en permettant aux associations demeurées en grève de respecter le choix démocratique pris en assemblée générale »*. Elle se lamente que la direction de l'université ait fait appel à la SPVM au lieu de prendre cette décision plus tôt.

J. ARTHUR WHITE

La sécurité fait sa loi

Coincée entre les lignes de piquetage et une administration déterminée à ce que les cours reprennent, une professeure d'anthropologie s'est vu prier avec insistance, par la sécurité de l'UdeM, de donner son cours malgré le bruit des manifestants et la présence policière du lundi 27 août.

Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM, expliquait lundi dernier que tous les professeurs et les chargés de cours de l'UdeM ont reçu la consigne de donner leurs cours. Il précise que les professeurs et les chargés de cours de l'UdeM ont fourni des plans de rattrapage pour plus de 600 cours.

Peu avant les premiers cours de ce premier jour de la session de rattrapage, au moins une trentaine de manifestants sont entrés dans le pavillon Roger-Gaudry et se sont dressés devant les portes de plusieurs cours d'anthropologie.

La professeure en question, qui a préféré garder l'anonymat, a tenté une médiation. En vain. Elle a finalement dû appeler son directeur de programme. Rapidement, des agents de sécurité et une équipe de médiation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sont arrivés sur place. Ils ont menacé les manifestants de poursuites criminelles.

« La direction, représentée par le directeur de la Faculté des arts et des sciences, et moi avons constaté que les conditions d'enseignement n'étaient pas optimales pour que je donne mon cours », ajoute la professeure.

La professeure a alors annoncé aux étudiants qui attendaient dans le couloir qu'elle ne donnerait pas son cours. En présence des policiers, Lucie Dupuis, directrice de la sécurité de l'UdeM, s'est approchée de la professeure d'anthropologie pour lui rappeler qu'en vertu de la loi 12, elle est tenue de donner son cours, peu importent les conditions ou le nombre d'étudiants présents.

« Mme Dupuis a insisté pour que je donne le cours même s'il y a des perturbations à l'extérieur », explique la professeure. La professeure s'est dite confuse de ces directives, précisant que *« l'application exacte de la loi et la façon dont l'université l'interprète et l'applique ne sont pas claires »*. La professeure insiste sur le fait qu'il y avait là des incohérences entre les directives de l'UdeM et celles de la sécurité de l'UdeM. Mme Dupuis n'a pas commenté cette intervention.

Au même moment, dans un autre cours, la situation s'est vite réglée. Selon Guy Lanoue, professeur d'anthropologie également, il y avait une quinzaine d'étudiants présents dont quelques-uns bloquaient l'accès à sa salle de classe. *« Alors, j'ai dû annuler le cours,* explique-t-il. *Je n'aurais pas eu d'autre choix que de les battre pour rentrer… et cela ne me semblait pas être une solution envisageable. »*

J. ARTHUR WHITE

Chargés de cours : « rapports chaotiques » avec la direction

Le Syndicat des chargés et des chargées de cours de l'UdeM (SCCCUM) déplore le manque de soutien de l'UdeM. Des chargés de cours se sont retrouvés en pleurs à la suite des interventions policières de la rentrée. Frédéric Kantorowski, président du SCCCUM, explique que *« les rapports entre le syndicat et l'établissement sont encore trop chaotiques, surtout en période de crise »*.

Son syndicat et la direction de l'UdeM entretiennent toujours des rapports très tendus. La rentrée des classes n'aura pas seulement amené des rapports de force entre la police et les manifestants.

Comme la plupart des étudiants, *« nous avons appris l'annonce de la levée des cours sur les réseaux sociaux »*, explique M. Kantorowski. Il déplore une telle situation alors que *« les chargés de cours sont des personnes en situation précaire qui ne sont pas soutenues par l'UdeM »*.

Des chargés de cours « abandonnés »

De son côté, le SCCCUM s'était préparé aux éventuels dérapages de la rentrée. Lors d'une assemblée générale spéciale qui s'est tenue quelques jours avant les interventions policières, les membres du syndicat ont adopté une motion qui permet, en cas d'application de la loi 12 à leurs dépens, d'être protégé par le syndicat. L'UQAM a également adopté une motion similaire *« qui permet aux chargés de cours de savoir qu'ils ne seront pas seuls s'il arrive quoi que ce soit en vertu de la loi 12 »*, ajoute le président.

« Nous avions pensé à tout type de situation, surtout si un chargé de cours se retrouvait forcé, par la sécurité ou la police, de donner son cours bien que les conditions requises ne soient pas réunies pour le faire », explique M. Kantorowski.

L'interprétation des directives à appliquer lors de ces deux journées variait d'un employé de l'UdeM à l'autre, selon M. Kantorowski. Il admet également que *« la sécurité de l'UdeM s'est donné un rôle de police qui la dépasse »*, ce qui a contribué à amener des tensions entre les chargés de cours et la sécurité de l'UdeM qui allait souvent à l'encontre de ce que l'administration avait ordonné.

« Plusieurs chargés de cours sont venus se plaindre du comportement de la police et des agents de sécurité de l'UdeM, explique M. Kantorowski. *Certains étaient même en pleurs après avoir été malmenés ou menacés. »*

La direction de l'UdeM n'a pas souhaité émettre de commentaire. M. Kantorowski ajoute qu'il se prépare à d'autres perturbations pour le lendemain des élections.

TIFFANY HAMELIN

Casques, bâtons et arrestations à l'UdeM

Les étudiants, les professeurs et les employés de l'UdeM n'ont jamais vu ça pour une journée de rentrée. Le lundi 27 août dernier, les policiers de Montréal ont arrêté vingt personnes à l'UdeM. Dix-neuf d'entre elles sont présentement sous enquête en vertu de la loi 12, car elles sont soupçonnées d'avoir perturbé des cours. Une autre personne est accusée de voie de fait contre des agents de la paix. Chronologie d'un dérapage.

Vers 9 h 30, sept personnes, dont au moins trois seraient des étudiants de l'UdeM, entrent dans la salle de classe B-4215, où se donne un cours d'histoire de l'art au 4e étage du pavillon 3200 Jean-Brillant. Selon des étudiants en histoire de l'art qui ne participaient pas au cours, les perturbateurs ne sont pas des étudiants en histoire de l'art. Ils protestaient contre le fait que les étudiants du programme avaient reconduit la grève, mais que le cours avait quand même lieu. Des agents de sécurité de l'UdeM sont alors intervenus.

Annie, étudiante à l'UdeM, explique que l'une des personnes qui voulaient perturber le cours est son amie. Elle précise qu'en voyant les agents de sécurité, les perturbateurs ont appelé des renforts à l'aide de leur cellulaire.

Stéphanie est l'une de ces personnes qui sont venues apporter leur aide. Elle dit être arrivée à 10 heures au 4e étage du pavillon. *« Les manifestants à l'intérieur de la classe nous demandaient de venir les aider »*, explique celle qui n'est plus étudiante à l'UdeM. Une fois dans le corridor, elle a vu que les agents de sécurité étaient séparés en deux groupes et qu'ils bloquaient le corridor de part et d'autre. *« De notre côté, nous étions une dizaine*, se rappelle-t-elle. *De l'autre côté, ils étaient entre 15 et 20. Il y avait des gens avec des foulards noirs. Ils se sont concertés entre eux. Ils ont commencé à crier et à répéter de plus en plus fort : "On fonce !" Nous avons foncé en motton sur les agents de sécurité. C'était la première fois que je faisais ça. J'avais déjà participé à des manifestations avant. Cela a pris environ 10 minutes pour que les policiers avec des dossards jaunes arrivent. »*

Stéphanie dit vouloir que *« la démocratie directe des assemblées générales soit respectée. Que l'administration de l'UdeM ne défende pas ça, je m'y oppose. Il faut défendre le droit de grève des étudiants. »*

Justine Chevarie-Cossette, étudiante en études cinématographiques, se rappelle aussi avoir reçu, vers 9 h 25, un message texte lui disant qu'il se passait quelque chose au 4e étage du pavillon Jean-Brillant. *« J'étais devant un cours de cinéma et on piquetait symboliquement. Le cours se donnait avec quatre personnes dans la classe. On est alors allé au 4e étage. On est arrivé à 9 h 30. Tout le monde disait que des étudiants et le professeur ne pouvaient pas sortir de la classe à cause des gardiens de sécurité. Des étudiants bousculaient les gardes de sécurité. Dès que j'ai croisé l'anti-émeute, je suis partie. »*

Selon le commandant Ian Lafrenière, responsable des relations médias du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), cette intervention n'avait *« rien à voir avec la loi 12 »*. Il explique que *« la direction de l'UdeM nous a appelés pour nous dire que des étudiants avaient commis des méfaits et que des sorties d'urgence avaient été bloquées. »*

Le porte-parole de l'UdeM, Mathieu Filion confirme. Selon lui, même si l'université a souhaité une rentrée pacifique, la présence policière était nécessaire. *« Il y a un moment où il faut faire cette intervention »*, dit-il.

Les policiers ont alors évacué le corridor du 4e étage. Selon des étudiants rencontrés sur place, les policiers auraient fait sortir la professeure du cours d'histoire de l'art et les étudiants qui y assistaient. Seuls les perturbateurs sont alors restés à l'intérieur de la classe sous surveillance policière. Le SPVM a ensuite formé un cordon pour empêcher l'accès au corridor et à la classe où étaient détenus les sept agitateurs.

Vers 12 h 30, une trentaine d'étudiants, réunis en face du cordon policier, scandaient : *« Pas de police à l'UdeM »*, *« No justice, no peace, fuck the police »* ou encore *« Libérez nos camarades »*.

Gabrielle Ladouceur, étudiante en communication à l'UdeM, était présente. *« Je suivais les manifestations sur Twitter et CUTV et je commençais à m'inquiéter. C'est pour ça que je suis venue,* explique-t-elle. *Je pense que c'est inacceptable que ceux qui veulent faire respecter les mandats de grève se fassent arrêter. »*

Paranoïa

Le président d'une association étudiante raconte comment la police a fait sortir ceux qui voulaient assister au cours, mais pas les perturbateurs, qui eux sont restés en classe. *« Ce matin, j'orchestrais ce qui se passait comme piquetage »,* affirme-t-il. Il ajoute immédiatement qu'il *« voulait s'assurer qu'il n'y ait ni grabuge ni problème avec la sécurité. Quand j'ai vu les agents de sécurité séquestrer les perturbateurs dans la classe et faire sortir le professeur et les étudiants, je suis allé chercher quelqu'un de la FAÉCUM. Nous sommes revenus en même temps que*

PHOTO : TIFFANY HAMELIN

Vers 10 h 10, l'escouade antiémeute arrive devant le pavillon 3200 Jean-Brillant.

PHOTO : J. ARTHUR WHITE

Lucie Dupuis, directrice de la sécurité de l'UdeM, intervient au 4e étage où le cours d'histoire de l'art avait été perturbé.

PHOTO : TIFFANY HAMELIN

Une dizaine de policiers en dossard jaune attendent les ordres de leurs supérieurs.

PHOTO : J. ARTHUR WHITE

Les sept interpellés ont été sortis du 3200 Jean-Brillant à 13h22 et accompagnés à bord d'un bus de la STM pour être relâchés plus loin.

la police. À partir de ce moment-là, il n'y avait plus rien à faire. » Il ajoute qu'il ne veut pas s'identifier, car « *ça peut revenir contre moi* ». « *On est tellement paranoïaque ces jours-ci.* »

Les policiers ont permis à au moins trois jeunes femmes détenues dans la classe d'aller aux toilettes.

Peu avant 13 heures, le cordon policier recule de quelques mètres pour donner accès à une salle de classe. Une personne de l'administration de l'UdeM annonce alors à voix basse aux étudiants présents : « *Nous avons une classe pour le cours d'études internationales.* » Quelques applaudissements se font attendre. Pour entrer dans la classe, les étudiants doivent passer devant un cordon d'une douzaine de policiers. Un étudiant en sciences politiques s'exclame alors « *c'est dégueulasse* » en regardant les policiers, pour ensuite pénétrer dans la salle de cours.

À 13 h 22, la police fait sortir les sept perturbateurs – cinq femmes et deux hommes – par une porte arrière du pavillon 3200 Jean-Brillant. Ils sont embarqués dans un bus de la STM. Les détenus ne portaient pas de menottes, mais étaient encerclés par une dizaine de policiers.

Les étudiants au 4e étage se sont ensuite dispersés… au 3e étage.

La police se préparait depuis deux mois

Ian Lafrenière, explique que les sept personnes détenues dans la classe du 4e étage ont été libérées dans l'après-midi. Ils sont tous sous enquête en vertu de la loi 12. Selon M. Lafrenière, ce sera au Directeur des poursuites criminelles et pénales de décider s'il y aura ou non accusation formelle envers les personnes arrêtées. M. Lafrenière explique que cela fait deux mois que les policiers « *se préparent* » pour la rentrée universitaire.

Oscar Firbank, professeur à l'École de service social, est venu rejoindre une collègue dans une salle adjacente après à la perturbation. Le cours de sa collègue a été suspendu « *à cause des bruits et de la tension existante* ». Selon lui, les agents de sécurité ont enfermé les manifestants dans la salle et leur ont demandé de s'identifier avant de pouvoir partir. « *Comme d'autres collègues, j'ai été fort surpris que plusieurs médias, dont Radio-Canada et* La Presse*, signalent que les étudiants "se seraient barricadés" dans la salle.* » Selon lui, « *les étudiants auraient été séquestrés dans la salle de cours, car ils refusaient de s'identifier au moment où on leur aura demandé de quitter les lieux* ».

Marlène Roy, étudiante en travail social, est partie à la fin de son cours pendant l'intervention policière. «*Je pensais ne jamais croiser des policiers avec des casques* » réagit-elle. Elle se rappelle que « *l'alarme d'incendie a été déclenchée à trois ou quatre reprises* » un peu plus tôt dans la matinée. Elle dit avoir aussi entendu « *des casseroles, du tapage et des applaudissements* ». Alors qu'elle sortait, « *les policiers nous ont pris en souricière,* explique-t-elle. *Ils voulaient nous faire sortir. C'est la première fois que ça m'arrivait. C'est de la répression cachée. C'est de l'intimidation.* »

M. Filion explique que tous les professeurs et les chargés de cours à l'UdeM ont reçu la consigne de donner leur cours. « *Les cours doivent se donner*, explique-t-il. *Nous ne pouvons plus reporter de cours. La session d'hiver doit se terminer. Le rôle de l'université est de permettre aux étudiants de terminer des cours de qualité.* » Il précise que les professeurs et les chargés de cours de l'UdeM ont fourni des plans de rattrapage pour plus de 600 cours.

La secrétaire générale de la FAÉCUM, Mireille Mercier-Roy, a réagi le lendemain par voie de communiqué disant déplorer « *la présence massive de l'escouade antiémeute* ».

Ludvic Moquin-Beaudry, secrétaire aux communications de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), a qualifié l'intervention de la police sur un campus de « *déplorable* ».

Laura Hénault-Ratelle, étudiante en droit, dont le cours au pavillon 3200 Jean-Brillant a été annulé, a trouvé regrettables les actions des manifestants. «*Je trouve déplorable qu'une minorité cherche à imposer son idéologie à la majorité au nom de la "démocratie étudiante"* », a-t-elle supporté.

De son côté, Barbara Cadet, aussi étudiante en droit, vivait sa première journée à l'UdeM. «*Je suis frustrée,* dit-elle. *C'est vraiment une mauvaise journée pour moi.* »

VINCENT ALLAIRE
avec la collaboration de
J. ARTHUR WHITE

Mireille Mercier-Roy
secrétaire générale
sg@faecum.qc.ca

Chers étudiants, Chères étudiantes,

Bienvenue sur le campus de l'Université de Montréal et, plus particulièrement, bienvenue en tant que membre de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM). La FAÉCUM représente les associations étudiantes de premier cycle et de cycles supérieurs de l'UdeM. Elle constitue la plus grande association étudiante de campus au Québec, et la troisième plus grande au Canada. Par son affiliation à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), elle fait également partie du plus grand regroupement jeune au Québec.

Au-delà de ces chiffres, la FAÉCUM est votre fédération étudiante. Elle veille au quotidien à défendre vos droits et vos intérêts, et à vous représenter sur toutes les tribunes pertinentes. Comme vous pourrez le constater, le champ d'action de la FAÉCUM est vaste. Ses préoccupations sont d'abord tournées vers la qualité de l'enseignement, de l'encadrement et des services que vous recevez de la part de l'Université de Montréal. Elle offre également plusieurs services pour faciliter votre cheminement à l'UdeM. Elle se préoccupe de plus de votre condition socioéconomique. Qu'il s'agisse de frais de scolarité, de frais institutionnels obligatoires, de bourses de recherche, d'aide financière aux études ou de tout autre facteur d'ordre économique, elle est toujours prête à se battre pour que vous puissiez poursuivre vos études universitaires, et ce, peu importe la situation économique dans laquelle vous vous trouvez. Ainsi, elle effectue constamment de la représentation auprès des acteurs concernés sur tout autre sujet pouvant avoir une influence sur la qualité de votre parcours universitaire.

De plus, la FAÉCUM prépare, année après année, une rentrée haute en couleurs. Le calendrier atypique de cette année nous oblige à la repousser jusqu'au début octobre, mais elle n'en sera que plus éblouissante! Surveillez les babillards pour connaître toutes les activités de la Rentrée 2012 !

Enfin, n'oubliez pas que la FAÉCUM est là pour vous. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer dans nos bureaux, situés au local B-1265 du pavillon 3200 Jean-Brillant.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une excellente rentrée!

Mireille Mercier-Roy
Secrétaire générale de la FAÉCUM

Dominique Baril-Trembaly
coordonnatrice aux affaires académiques des cycles supérieurs
acadcs@faecum.qc.ca

Les bourses des organismes subventionnaires

Vous poursuivez vos études supérieures et vous êtes présentement à la recherche de financement supplémentaire ? Les étudiants de cycles supérieurs peuvent bénéficier des bourses des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Au niveau fédéral, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) se divisent les différents domaines de recherche. Au Québec, il s'agit du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FRQSC), le Fonds québécois de recherche en nature et technologies (FRQNT) et le Fonds de recherche en santé du Québec (FRQS). Pour plus d'informations consultez le site web des différents organismes subventionnaires.

La majorité des dates limites étant fixées dans les premières semaines d'octobre, vous devriez donc dès maintenant commencer la préparation de vos demandes. Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant sommairement les dates limites de demande de bourse pour les différents organismes. N'hésitez pas à en discuter avec votre directeur de recherche, il peut vous être d'une aide considérable lors de la rédaction de vos demandes. De plus, si votre projet de recherche se situe à la limite des domaines couverts par les trois organismes subventionnaires fédéraux, vous pouvez communiquer par écrit avec les organismes subventionnaires concernés pour vous assurer que vous adressez votre demande au bon organisme. Comme vous ne pouvez faire une demande qu'à un seul organisme subventionnaire fédéral par année, cela vous évitera de voir votre demande rejetée d'office, sans appel ni recours.

Afin d'augmenter vos chances d'obtenir une réponse favorable à votre demande de bourse, ne sous-estimez pas la valeur d'une bonne préparation! Commencez dès maintenant à préparer et à réviser votre demande, et n'oubliez surtout pas de vérifier que tous les éléments nécessaires à votre demande s'y retrouvent.

Pour plus de détails sur le financement des études supérieures, consultez la Coordonnatrice aux affaires académiques de cycles supérieurs, Dominique Baril-Tremblay, à acadcs@faecum.qc.ca

Nom de l'organisme subventionnaire	Dates limites (variables selon les programmes)
Fonds recherche Québec – Santé (FRQS)	dès septembre 2012, jusqu'au 15 octobre
Fonds recherche Québec – Nature et technologie (FRQNT)	entre le 15 septembre 2012 et le 11 octobre 2012
Fonds recherche Québec – Société et culture (FRQSC)	entre le 10 et le 12 octobre 2012
Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	dates échelonnées pendant l'année, débutant le 4 octobre
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)	entre le 10 et le 15 octobre 2012
Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)	entre le 1er et le 15 octobre

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

CONFÉRENCE :

L'ART DE RÉDIGER UNE DEMANDE DE BOURSE

Mardi 11 septembre 2012 19 h

Au local B-2285 situé au 3200 Jean-Brillant

Conférencière :
Delphine Bouilly, Lauréate de la bourse Vanier

Vous souhaitez poursuivre des études aux cycles supérieurs ?
Vous vous perdez parmi toutes les bourses disponibles ?
La perspective de remplir une demande de bourse vous inquiète ?

Cette conférence vous fournira de l'information sur les bourses disponibles pour les étudiants de cycles supérieurs à l'Université de Montréal. La conférencière vous offrira aussi trucs et astuces sur la rédaction d'une demande de bourse.

www.faecum.qc.ca
FAÉCUM
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, Montréal (Québec) H3T 1N8 • www.faecum.qc.ca • Téléphone : 514-343-5947 • Télécopieur : 514-343-7690 • Courriel : info@faecum.qc.ca

Les 4 derniers mois en 10 dates

Le précédent numéro du *Quartier Libre* remonte au 18 avril.
C'était avant les manifestations nocturnes, avant la loi 12 et avant Anarchopanda.
Retour sur les quatre derniers mois.

PAR VINCENT ALLAIRE

ILLUSTRATION : MÉLAINE JOLY

24 avril : Première manifestation nocturne. Depuis, tous les soirs, étudiants et sympathisants se réunissent à la place Émilie-Gamelin et improvisent leur itinéraire dans les rues de Montréal.

27 avril : Le gouvernement propose d'étaler la hausse sur sept ans au lieu de cinq.

4 mai : Émeute de Victoriaville. Le lendemain, le gouvernement et les associations étudiantes signent une entente, laquelle est ensuite rejetée par les étudiants réunis en assemblées générales.

14 mai : Démission de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, et nomination de Michelle Courchesne.

18 mai : Adoption du projet de loi 78 (maintenant la loi 12). Dans les universités et les cégeps en grève, la session d'hiver est suspendue jusqu'en août. Toute manifestation de plus de 50 personnes dont l'itinéraire et l'identité des organisateurs ne sont pas divulgués à l'avance est considérée illégale. Des amendes salées sont prévues pour les étudiants et leurs associations qui empêcheront la tenue de cours en août. En réaction, des manifestations de citoyens tapant sur des casseroles font rage partout au Québec.

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

22 mai : Une manifestation monstre organisée par la CLASSE au centre-ville de Montréal défie ouvertement la loi 12. Tous les 22 du mois, une manifestation sera organisée à Montréal. Anarchopanda, un professeur de philosophie de cégep déguisé en panda, devient la mascotte du printemps érable.

10 juin : Grand prix de la F1 à Montréal. Profilage de personnes portant le carré rouge par la police.

1er août : Déclenchement des élections provinciales et centième manifestation nocturne consécutive à Montréal.

9 août : Démission du co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois.

27 août : Rentrée mouvementée à l'UdeM. La police antiémeute tente de faire respecter la loi 12 à l'intérieur même de l'Université. Bilan : 19 personnes arrêtées et mises sous enquête en vertu de la loi 12 et une autre accusée de voie de fait contre un agent de la paix. Le lendemain, 10 personnes sont accusées de voies de fait.

Bienvenue à l'UdeM

TEXTE ET PHOTOS: TIFFANY HAMELIN

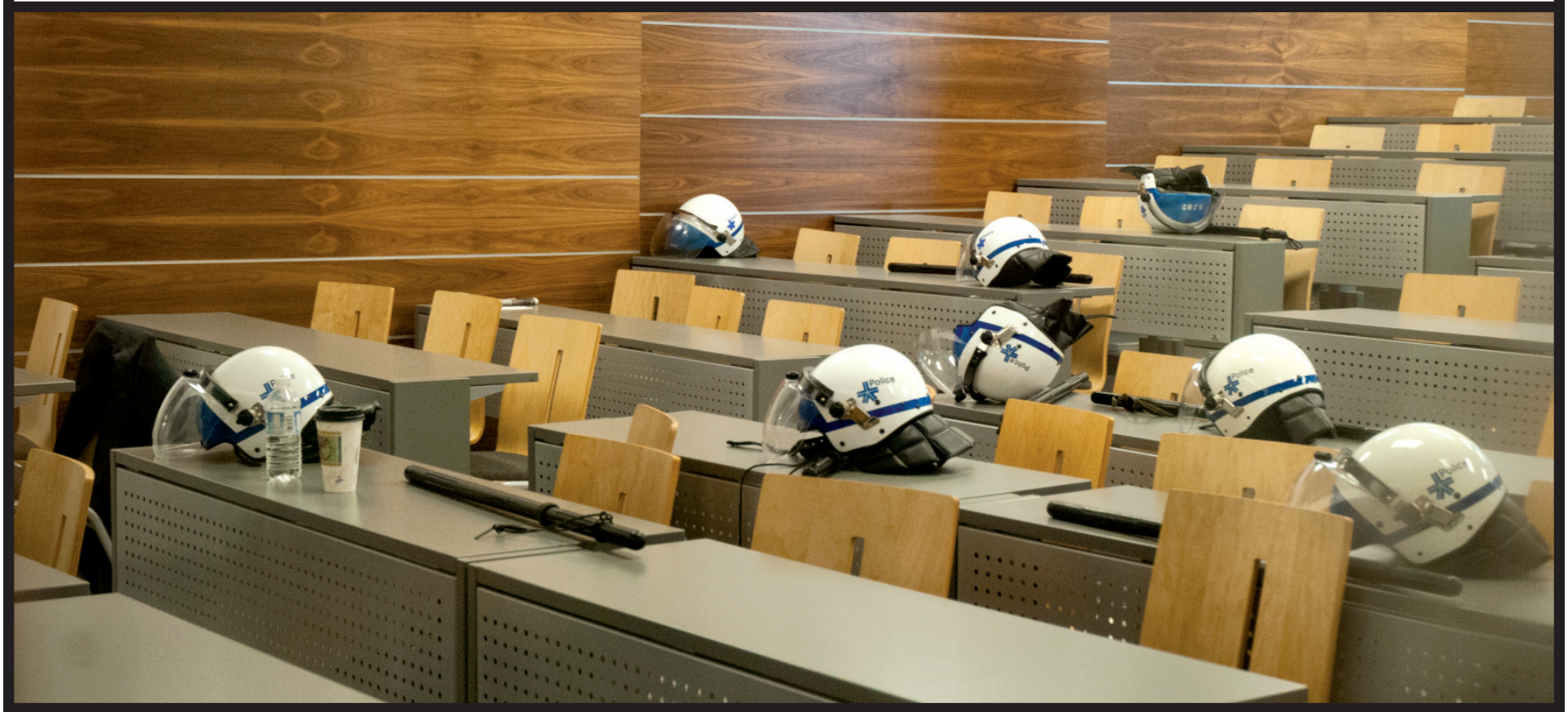

Alors que des personnes sont détenues dans une salle du 4e étage, une autre salle est transformée en quartier général du SPVM.

Une seconde équipe du SPVM arrive au 4e étage du 3200 Jean-Brillant pour renforcer le cordon de sécurité.

Les étudiants s'étaient réunis sur la Place-Laurentienne pour participer à une manifestation organisée par le Regroupement des universitaires en sciences et humanités qui n'a finalement pas eu lieu.

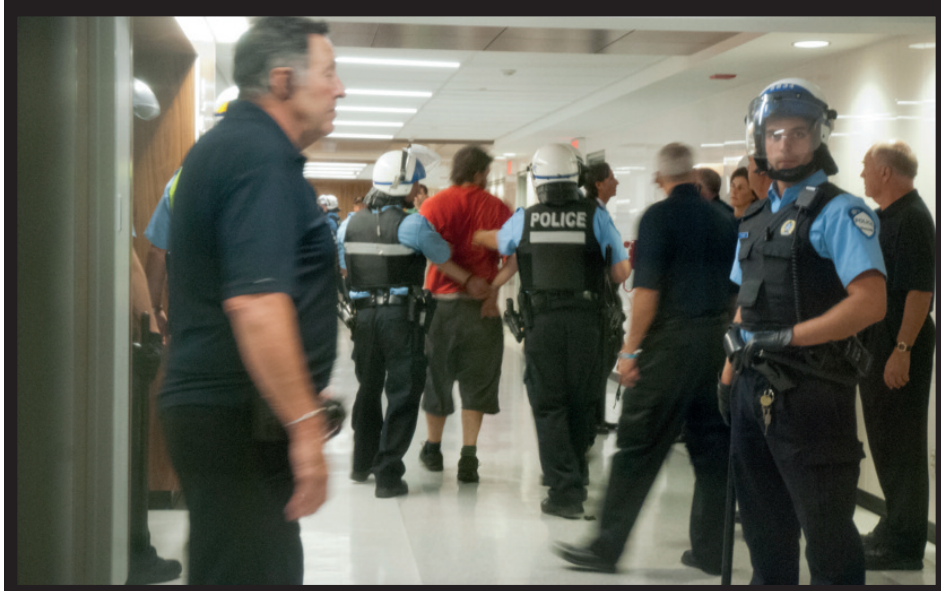

L'issue de la journée : 20 arrestations sur le campus de l'UdeM dont une pour voies de fait contre un agent de la paix.

À travers la porte, des policiers bloquent l'accès au sous-sol où des arrestations sont en cours.

Loi 12 : « Une dérive autoritaire »

Les rentrées universitaires de l'UdeM et de l'UQAM se sont déroulées dans un climat d'agitation marqué par des interventions policières. Rencontre avec Finn Makela, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et directeur des programmes de *common law* et de droit transnational, qui livre une analyse critique de la loi 12 mise en œuvre pour mettre fin au conflit étudiant.

***Quartier Libre* : Que pensez-vous de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi 12 en réponse au conflit étudiant ?**

Finn Makela : La loi 12 et le discours qui entoure son adoption témoignent d'un réel paradoxe dans la formulation de la loi. Le gouvernement libéral prétend protéger le droit à l'éducation supérieure. Mais il est à noter qu'en droit québécois, le droit fondamental à l'éducation supérieure n'existe pas en soi. La Charte québécoise accorde un droit à l'instruction publique. Les tribunaux l'interprètent comme le droit à l'instruction à l'école primaire et secondaire. Cependant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaît le droit de toute personne à l'éducation supérieure. Ce qui est ironique dans ce Pacte, c'est qu'il prévoit que tous les États doivent prendre les mesures nécessaires pour rendre l'éducation post-secondaire le plus accessible possible, notamment grâce à la gratuité scolaire.

La loi 12 est foncièrement mal adaptée à la résolution de conflits de nature sociale et politique.

Or, le gouvernement refuse la gratuité scolaire, mais il invoque un prétendu droit à l'éducation supérieure afin de mettre fin au débat concernant la hausse des frais de scolarité. Le discours du gouvernement libéral se veut progressiste en défendant le droit fondamental à l'éducation. Il s'assoit pourtant sur un raisonnement syndical et rétrograde.

***Q. L.* : Certains dénoncent l'interdiction du droit de manifester prévu à l'article 16 de la loi 12. Le droit de manifester n'est-il pas protégé en vertu de la Charte des droits et libertés ?**

F. M. : Contrairement à ce que certains partis politiques ont prétendu, cette loi ne rend pas les manifestations illégales mais vise les organisateurs, dans les cas où ils n'auraient pas donné leur trajet au préalable à la police et où la manifestation compterait plus de 50 personnes. Il est vrai que cette loi limite les libertés d'expression et d'association. Les organisateurs se voient dans l'obligation de payer des amendes élevées (jusqu'à 125 000 $).

PHOTO : COURTOISIE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

M. Makela considère qu'avec la loi 12 le gouvernement libéral « s'assoit sur un raisonnement syndical et rétrograde »

Cela dénote une dérive autoritaire puisqu'il y a là un désir de mettre fin à la perturbation sociale par l'intervention policière et par la répression au lieu de résoudre le conflit sous-jacent.

***Q. L.* : Les 27 et 28 août derniers, l'administration de l'UdeM a fait intervenir la police dans ses murs. La loi 12 et le droit criminel ont été invoqués. Comment analysez-vous la réaction de l'administration ?**

F. M. : Il est difficile de savoir quand et à qui s'applique la loi 12. Cependant, même si les universités sont de nature publique ou parapublique, leurs propriétés sont de nature privée - d'où leur droit de demander la police en renfort. Le corps policier s'appuie sur le droit criminel, ce qui lui donne la légitimité d'utiliser toutes sortes d'outils tels que l'arrestation en cas d'attroupement illégal ou d'entrave au travail d'un agent de la paix. Évidemment, la nature pénale du code criminel et de la loi 12 est foncièrement mal adaptée à la résolution de conflits de nature sociale et politique.

***Q. L.* : Quelle est votre opinion concernant le débat sur la légalisation d'un droit de grève pour les associations étudiantes ?**

F. M. : Avant d'entamer tout débat sur le droit de grève des associations étudiantes, il faut nous attarder sur deux points importants. Premièrement, le principe de démocratie majoritariste [selon lequel les décisions prises par plus de la moitié du groupe ont valeur d'obligation pour tous] a-t-il sa place dans le milieu étudiant ? En d'autres termes, est-il toujours possible d'imposer une décision prise par la majorité aux étudiants dissidents qui ne sont pas d'accord avec la décision collective ? Malgré la loi 12, les agissements du gouvernement et des universités au Québec, aucun principe de droit n'empêche les étudiants de faire grève et donc de refuser collectivement de se présenter à leurs cours pour faire pression.

Deuxièmement, ces mouvements de grève collectifs soulèvent la question du rôle des universités. Ont-elles le droit d'adopter des sanctions disciplinaires contre les étudiants qui décident de ne pas participer aux cours dans le cadre d'une décision démocratique adoptée lors d'une assemblée générale ? La loi n'est pas explicite quant à la marche à suivre des universités vis-à-vis des étudiants grévistes.

INGRID UM NLEND

À l'école de la politique

« La valeur n'attend point le nombre des années. » Cette citation de Pierre Corneille, des étudiants québécois ont décidé de l'appliquer en devenant candidats aux élections provinciales du 4 septembre. Rencontre avec trois d'entre eux qui ne manquent ni de détermination ni de conviction.

David Fortin-Côté (Québec solidaire), Mathieu Mireault (Parti vert du Québec) et Nicolas Bonami (Parti québécois) se présentent sous des étiquettes politiques différentes, mais ont tous en commun leur jeune âge et leur statut d'étudiant. À respectivement 20, 22 et 23 ans, ils n'ont pas hésité longtemps quand leurs partis leur ont proposé de se lancer dans la course. Pour eux, siéger à l'Assemblée nationale correspond à une volonté de changer les choses et d'apporter des solutions aux problèmes de leurs concitoyens.

Pour M. Mireault, étudiant à la maîtrise en gestion à HEC et pigiste au *Quartier Libre*, il s'agit de *« donner une voix à la jeunesse, qui non seulement n'en a pas, mais qui, en plus, est muselée »*. Une motivation que partage M. Fortin-Côté, étudiant en sciences politiques à l'UQAM, qui regrette la trop faible représentation des 18-44 ans parmi les députés québécois. *« C'est notre Québec à nous autres aussi ! »* s'exclame-t-il. Alors que 26,5 % de la population du Québec a entre 18 et 40 ans, seulement 17,6 % des élus de la précédente législature avaient moins de 39 ans, selon un rapport de 2012 sur la relève politique de la Fondation Jean-Charles Bonenfant.

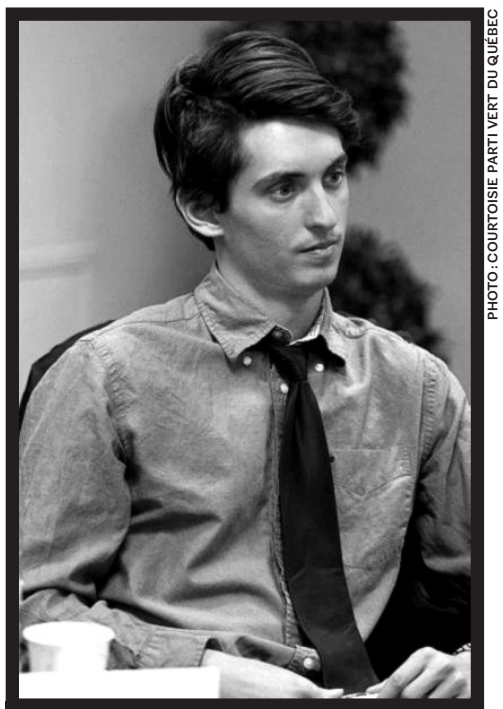

PHOTO : COURTOISIE PARTI VERT DU QUÉBEC

MATHIEU MIREAULT
Parti vert du Québec
dans Robert-Baldwin, Montréal

PHOTO : COURTOISIE QUÉBEC SOLIDAIRE

DAVID FORTIN-CÔTÉ
Québec solidaire
dans Montarville, Rive-Sud

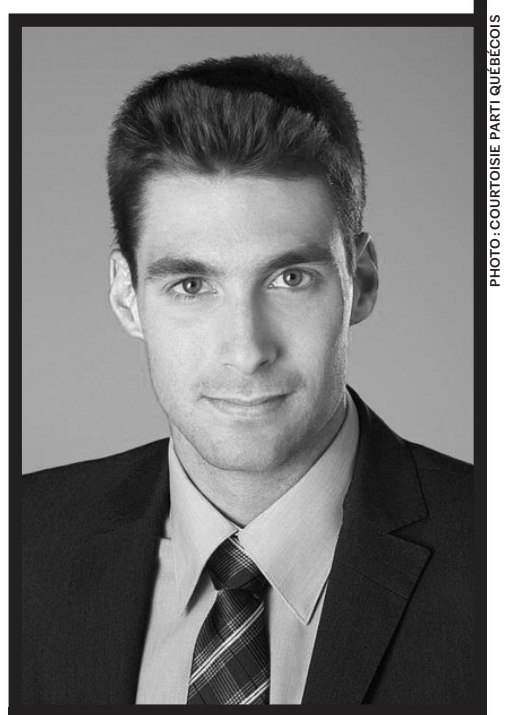

PHOTO : COURTOISIE PARTI QUÉBÉCOIS

NICOLAS BONAMI
Parti québécois
dans Jeanne-Mance – Viger

Des réactions positives

Se présenter comme député alors qu'on est encore étudiant est un choix inhabituel. Les réactions sont pourtant majoritairement enthousiastes. *« Mes amis sont fiers de moi, mes collègues de l'école m'ont félicité, et j'ai reçu des encouragements aussi bien de la part de mes électeurs que de membres de partis adverses »*, raconte M. Bonami, étudiant au baccalauréat en génie civil à l'École Polytechnique de Montréal. Un constat que partage M. Fortin-Côté, pour qui *« être jeune est un atout »*. *« Quand je fais du porte-à-porte, les gens sont contents de voir un jeune »*, précise-t-il.

M. Mireault, quant à lui, se félicite de l'effet d'entraînement de sa candidature sur l'envie de s'engager de certaines personnes qu'il rencontre. *« Quand tu t'impliques, tu constates un effet boule de neige autour de toi*, explique-t-il. *Les gens ne sont pas si blasés. Ils veulent s'investir pour faire changer les choses, mais ne savent pas comment. »*

Trop jeune ?

Si le fait d'être jeune permet de bénéficier d'un capital sympathie auprès des électeurs, difficile de dire s'il se concrétisera dans les votes. *« Le vote stratégique brouille les pistes. Les gens qui voteront pour moi vont-ils le faire car je suis jeune ou pour soutenir Québec solidaire ? »*, se demande M. Fortin-Côté. La question de la maturité suffisante de ces candidats qui sont toujours aux études peut également se poser pour certains électeurs. *« Sur quels critères est-on suffisamment mûr pour devenir député ? »*, questionne le candidat de Québec solidaire. *« Si je ne me pensais pas capable de siéger à l'Assemblée nationale, je ne me serais pas lancé, et les membres de mon parti ne m'auraient pas fait confiance »*, affirme-t-il en ajoutant qu'il a déjà participé à des simulations parlementaires.

M. Bonami conteste vigoureusement l'hypothèse selon laquelle il serait trop jeune pour remplir un mandat de député. *« Cela prend des personnes de tous âges pour construire une société, on a autant besoin des idées de ceux qui ont 20 ans que de ceux qui en ont 50. »* Il souligne que s'il est élu, il pourra apporter une autre vision de ce dont le Québec a besoin. *« Les personnes de 50 ou 60 ans ont tendance à davantage accorder la priorité à l'économie, alors que des jeunes vont plus mettre l'accent sur l'éducation »*, avance-t-il.

Concilier études et politique

Convaincus de leurs compétences pour être de bons députés, nos trois candidats sont également déterminés à poursuivre leurs études s'ils sont élus. *« Je ne lâcherai pas mon bac, mais je prendrai peut-être des cours par correspondance »*, envisage M. Bonami. Idem pour M. Fortin-Côté qui considère qu'il est plus noble de continuer ses études que de les abandonner. *« Certains députés ont des familles et cela ne les empêche pas de remplir leur mandat »*, rappelle-t-il.

Quels que soient les résultats des élections provinciales, l'expérience de candidat aura été très positive pour nos trois étudiants. *« Je conseille à n'importe qui de se lancer dans la politique »*, conclut M. Mireault avant d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement *« de se présenter tous les quatre ans, mais de s'impliquer au quotidien dans sa communauté et d'écouter les gens »*.

FANNY BOUREL

LES ÉTUDIANTS EN SCIENCES POLITIQUES EN FORCE

Tous les partis ne comptent pas la même proportion de jeunes étudiants. Si on en recense 17 à Québec solidaire et même 27 à Option nationale, seulement huit candidats du Parti québécois sont à la fois jeune et étudiant, six au Parti libéral et un seul à la Coalition Avenir Québec.

Sur les candidats aux études de ces cinq partis, ils sont au moins 11 à étudier à l'UdeM. Parmi eux :

Guillaume Blanchet (ON), maîtrise en recherche opérationnelle à l'École Polytechnique

Nicolas Bonami (PQ), baccalauréat en génie civil à l'École Polytechnique

Léo Bureau-Blouin (PQ), étudiant en droit

Étienne Collins (PLQ), étudiant en sciences politiques

Olivier Chauvin (ON), mineure en sciences politiques

Marc-André Dénommée (ON), certificat en archivistique

Marianne Dessureault (PQ), baccalauréat en études internationales

Marie-Ève Pelletier (PLQ), étudiante en sciences politiques

Maxime St-Arnault (ON), baccalauréat en sciences politiques et études internationales

Maxime St-Onge (PLQ), étudiant en sciences politiques

Marc-Antoine Trudel (PLQ), baccalauréat en administration des affaires à HEC

Ce relevé n'est pas exhaustif.

• Campagne électorale •

Mobiliser les jeunes

La participation aux élections a baissé de près d'un quart depuis les années 1980 et ce sont surtout les jeunes qui se distinguent par leur absentéisme aux urnes. Seulement 36 % des 18 à 24 ans ont voté lors des élections provinciales de 2008. Des associations se mobilisent pour lutter contre cette tendance à travers des initiatives mêlant discussions et humour.

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO : TAGTÉTÉ.COM

L'un des personnages des minifilms humoristiques de la campagne Moi j'vote et toi ?

Sensibiliser les jeunes à l'importance de voter : c'est le défi que se sont lancé des organismes communautaires afin que les jeunes se rendent en plus grand nombre aux urnes cette année. Pour les encourager à voter, l'association L'Apathie c'est plate a décidé d'interpeller les jeunes par le biais d'artistes établis. Pierre Lapointe ou encore Alexandre Poulin font la promotion de l'organisme en marge de leurs concerts et expliquent pourquoi voter est essentiel sur le site apathyisboring.com. *« C'est une façon de rejoindre les jeunes dans leur milieu et de leur dire qu'ils peuvent avoir une voix »*, explique Ilona Dougherty, une des fondatrices.

Pour amener les jeunes à comprendre l'importance d'exercer leur droit de vote, il est primordial de discuter avec eux. *« Les candidats ne vont pas chercher les jeunes et ne leur demandent pas de voter*, regrette Mme Dougherty. *Or, ce qui fait une différence, c'est le contact direct entre eux et les élus. »* Des associations comme le Bureau de consultation jeunesse organisent donc des débats avec les candidats de certaines circonscriptions, pendant lesquels les jeunes peuvent leur exprimer leurs préoccupations en matière d'éducation, de logement ou encore d'accès au marché du travail.

Rire pour conscientiser

L'humour constitue également une stratégie pour convaincre les jeunes. Ainsi, le Forum jeunesse de l'île de Montréal diffuse sur internet, en collaboration avec le Directeur général des élections du Québec, des minifilms d'animation pleins d'autodérision avec la campagne Moi je vote et toi ? *« Notre approche vise à dire aux jeunes que la politique n'a pas à être compliquée »*, explique Marie-Laure Landais, chargée de projet au Forum jeunesse. La participation de comédiens à des festivals ou encore la distribution de fausses contraventions lors d'événements culturels figurent également parmi les moyens humoristiques utilisés par le Forum pour éveiller la conscience politique des jeunes.

Un impact relatif

« C'est important de faire de l'éducation citoyenne, mais il n'y a pas de solution miracle », constate André Blais, professeur titulaire de science politique de l'UdeM et chercheur dans le domaine des élections. Il croit cependant que les campagnes positives pourraient avoir un léger impact sur le taux de participation. *« Les approches plus humoristiques sont particulièrement intéressantes pour favoriser le vote des jeunes »*, affirme-t-il.

Le mouvement de contestation étudiante actuel pourrait-il changer la donne ? Mme Dougherty ne veut pas se prononcer sur la portée qu'il aura aux élections. *« Même si un jeune va manifester, on ne sait pas s'il va voter »*, estime-t-elle. *« Les étudiants devraient davantage se rendre aux urnes, mais je ne pense pas que ce sera le cas pour les autres jeunes,* considère M. Blais. *Des tendances structurelles très fortes sont installées depuis longtemps et je ne crois pas à un renversement de la situation. »* Malgré des résultats incertains, les organismes continuent de se mobiliser. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal commencera sa campagne pour les élections municipales dès cet automne et le Bureau de consultation jeunesse organisera au printemps prochain un grand sommet où les jeunes présenteront des projets d'implication citoyenne.

CAROLINE LAFLEUR

• Nouveaux Cahiers du socialisme •

Un automne érable ?

Comment transformer le mouvement de contestation étudiant en une lutte citoyenne ? La question a figuré au cœur des débats de la troisième université populaire des Nouveaux Cahiers du socialisme. Compte-rendu d'une charge tous azimuts contre la pensée unique.

Gabriel Nadeau-Dubois, ex porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité étudiante, lors d'une journée de blocage à l'UdeM en mars dernier

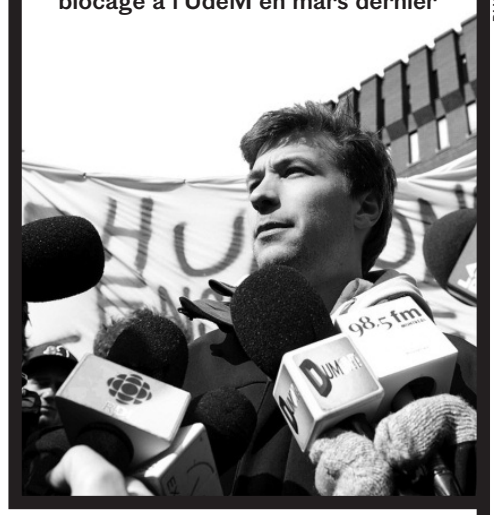

PHOTO : PASCAL DUMONT

« S'organiser, résister, vaincre. » Le thème de cette université populaire a laissé place à peu d'ambiguïté sur ses objectifs. Rassembler les forces arc-en-ciel de la gauche québécoise et développer des outils pour mieux combattre le néolibéralisme, voilà l'essentiel du programme de ce rassemblement qui s'est tenu du 16 au 18 août à Montréal.

La conférence d'ouverture a fait salle comble, réunissant des étudiants acteurs de la grève, mais aussi des sympathisants et des curieux. Des participants qui ont réfléchi collectivement aux manières de transformer en « automne érable » ce printemps dont les impacts restent difficiles à mesurer.

La foule s'est emballée lorsque Francisco Figueroa a pris la parole. Le Chilien a été l'un des représentants de la Federación de Estudiantes de la Universidad de Chile (FECH). Fer de lance d'une grève étudiante qui a remué le Chili pendant plus de huit mois en 2011, ce mouvement réclame un enseignement gratuit et de qualité. Mais, comme au Québec, les autorités l'ont réprimé. De même, les thèmes de l'éducation pour tous et de la justice sociale occupent une place tout aussi centrale dans les discours des protestataires chiliens et québécois.

Il a conclu par un appel aux étudiants de la Belle Province pour qu'ils continuent à résister aux avancées de la marchandisation de l'éducation. *« Nous sommes passés par là au Chili, et nous avons vu ce que ça donne. Au Québec, n'allez pas dans cette direction ! »* a-t-il lancé.

Rejet du monde des affaires

Seule femme devant le micro, Fanny Theurillat-Cloutier, enseignante en sociologie au Cégep Marie-Victorin, a ancré le discours dans la pratique par sa présentation de la démarche des Profs contre la hausse. Ce regroupement de professeurs s'est activement mobilisé en solidarité avec les étudiants. C'est ce genre d'initiatives citoyennes qui a permis à la grève étudiante de devenir un mouvement social. *« Est-ce que ce printemps devenu automne érable va essaimer et nous permettre de remporter cette lutte ? L'histoire nous le dira, »* a-t-elle conclu.

C'est le récent démissionnaire Gabriel Nadeau-Dubois qui a eu le mot de la fin. Il en a profité pour tracer un bilan somme toute positif des évènements du printemps qu'il analyse comme des signes avant-coureurs de profonds changements politiques et sociaux.

Alors que la joute électorale a pris le relais de la lutte étudiante sur la place publique, M. Nadeau-Dubois voit dans cette dernière un *« rejet de la petite clique affairiste qui se passe la* puck *du pouvoir depuis des années au Québec »*. Il ne s'est d'ailleurs pas gêné pour lancer une flèche bien acérée au Parti Québécois, qui incarne selon lui une *« fausse alternative »* au système dénoncé par le mouvement de grève. *« Gouvernance souverainiste, commerce équitable, capitalisme vert… la belle affaire ! »* a-t-il ironisé.

STÉPHANIE DUFRESNE

La conférence d'ouverture « De la lutte étudiante à la lutte citoyenne : Pouvons-nous encore faire une société ? » est disponible en version intégrale sur YouTube : http://bit.ly/N2dAOX

Le nouveau numéro des Nouveaux Cahiers du socialisme, intitulé *Éducation supérieure : Culture, marchandise et résistance*, est en vente dans les librairies.

La Grosse Pomme vire carrément au rouge

Le printemps érable a des échos jusqu'à New York. Une dizaine d'étudiants en design graphique de l'UQAM, affiliés à l'École de la Montagne Rouge (EDLMR), y présentent l'exposition ÀVENIR. C'est le fruit de trois jours de création intensive dans la métropole américaine.

Les étudiants ont été invités par le collectif Just Seeds, une coopérative artistique engagée dans les mouvements de résistance mondiaux comme Occupy. Ils ont eu l'occasion d'échanger et de créer sur le thème du carré rouge du 8 au 10 août dernier. Sur place, des artistes du Japon, du Mexique, de Londres, de France et même du Québec étaient venus les rencontrer.

Durant cette visite éclair à New York, les étudiants ont travaillé pour réaliser une exposition à saveur de printemps érable. Mais le terme « exposition » ne faisait pas l'unanimité. *« On ne voulait pas exactement faire une exposition,* relate Éliot Lafrenière, un des membres de l'école. *Cela serait comme parler d'un travail de création achevé. Or, le mouvement étudiant n'est pas du tout terminé, nous devons donc nous aussi créer de nouvelles images. »*

Le réalisateur Maël Demarcy, qui accompagnait la troupe pour un projet documentaire, a été surpris par l'engouement des New-Yorkais autour du mouvement social québécois. *« Beaucoup possédaient déjà une bonne connaissance du conflit étudiant, et plusieurs arboraient aussi le carré rouge en arrivant au vernissage,* affirme-t-il. *Les étudiants québécois étaient montrés en exemple dans la lutte mondiale contre le néolibéralisme. »*

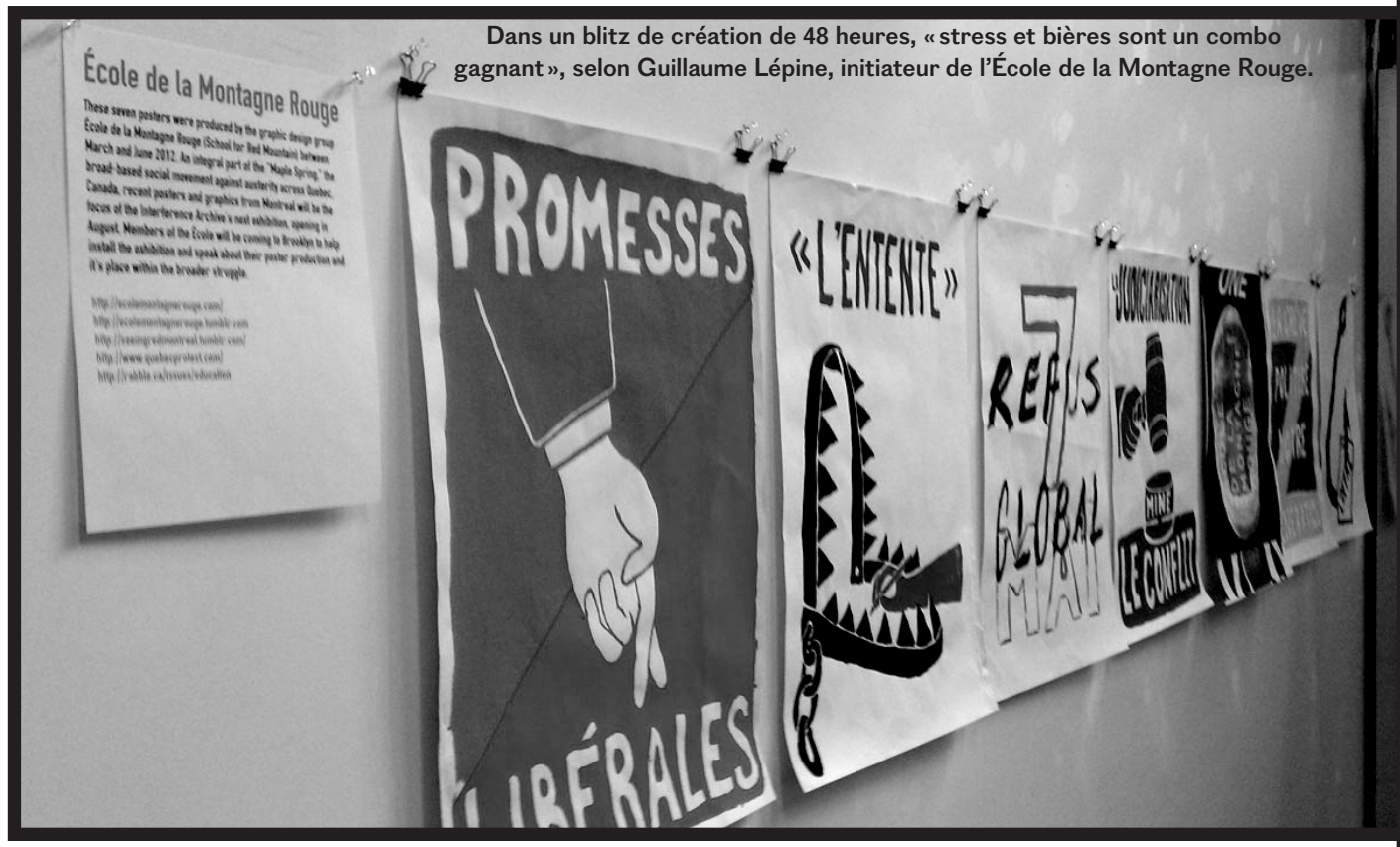

Dans un blitz de création de 48 heures, « stress et bières sont un combo gagnant », selon Guillaume Lépine, initiateur de l'École de la Montagne Rouge.

PHOTOS : COURTOISIE ÉCOLE DE LA MONTAGNE ROUGE

L'École de la Montagne Rouge est à l'origine de cette affiche marquante de la grève étudiante.

Tout créer en 48 heures

C'est lors d'une nuit de sérigraphie – procédé d'impression qui utilise des écrans de tissu à mailles quadrillées – que l'EDLMR a fait la rencontre de Kevin Caplicki, membre de Just Seeds, à Montréal il y a quelques mois. La coopérative possède une collection de pamphlets, affiches, zines et autres publications à saveur sociale. Sur place, les étudiants ont pris un grand plaisir à fouiller dans ses boîtes d'archives.

Les artistes de l'EDLMR devaient être fin prêts pour le vernissage, qui avait lieu le dernier soir de leur séjour à New York. En s'étant lancé le défi de créer du matériel graphique nouveau en moins de 48 heures, ces artistes ont travaillé sous pression. Une méthode plus qu'une habitude, selon Guillaume Lépine, initiateur de l'EDLMR. *« Stress et bières sont un combo gagnant »*, rigole-t-il.

Ils ont créé plusieurs affiches et un fanzine de 16 pages, situant le Québec dans le monde. *« On a travaillé fort pour réaliser une esquisse visuelle du printemps québécois qui fait la revue des évènements de contestation étudiante des six derniers mois au Québec,* précise Éliot Lafrenière. *Le document assure une pérennité visuelle en sol étranger des soulèvements de notre province. »*

L'aventure new-yorkaise derrière elle, l'EDLMR exposera au World Press Photo – un concours international de photographie de presse – du 7 au 30 septembre prochain au Marché Bonsecours. Elle collabore à Rouge², un essai interactif et artistique sur la prise de parole citoyenne, conçu en parallèle avec l'ONF.

À travers tout ceci, les membres du collectif gardent en tête le combat, toujours actuel, des étudiants contre la hausse des frais de scolarité.

CYBÈLE BEAUDOIN PILON

« Le mouvement étudiant n'est pas du tout terminé, nous devons donc nous aussi créer de nouvelles images »
– Éliot Lafrenière, membre de l'EDLMR

ÀVENIR
Galerie Interference Archive
131, 8th Street, Brooklyn, New York
Jusqu'au 20 septembre

World Press Photo
Marché Bonsecours
350, rue St-Paul, Montréal
Du 7 au 30 septembre

L'École de la Montagne Rouge, un bon côté à la grève

Depuis sa formation en février – deux semaines avant le déclenchement de la grève –, le visuel de l'École de la Montagne Rouge s'est répandu telle une traînée de poudre à l'intérieur des mouvements engagés contre la hausse des frais de scolarité de la province. *« L'École de la Montagne Rouge est une initiative de jeunes créateurs conscientisés,* peut-on lire sur leur site. *Par ses actions, ses réflexions et ses recherches graphiques, l'école offre un moyen alternatif de s'impliquer dans le mouvement de protestation étudiante. »* À cheval entre la publicité et l'art, on leur attribue, entre autres, le poing de couleur blanche relié au printemps érable. Inspirés par le Black Mountain College et l'Atelier populaire de l'École des beaux-arts de mai 1968 à Paris, ils ont beaucoup emprunté à l'imagerie contestataire des étudiants grévistes des années 1960.

• Photographie •

Clichés de voyage

Les étudiants qui partent étudier à l'étranger reviennent la tête – et l'appareil photo – remplis de souvenirs. L'exposition *Impressions* permet à une vingtaine d'entre eux de partager, en images, des bribes de leur séjour.

Organisée par la Maison internationale qui aide les étudiants de l'UdeM à participer à des programmes d'échange, *Impressions* regroupe plus d'une trentaine de clichés et se veut une vitrine sur les expériences vécues par les participants. L'exposition propose une rétrospective des éditions passées du concours annuel de photographie tenu par l'organisme depuis le début des années 2000. Bon an, mal an, un peu plus de 600 étudiants de l'UdeM étudient ou font un stage à l'étranger.

« Le but, c'est que les gens voient que c'est possible de faire un échange, et aussi de montrer le talent des étudiants », fait valoir Judith Beaulieu, coordonnatrice de la Maison internationale et aussi du Bureau des étudiants internationaux qui, à l'inverse, accueille à l'UdeM les étudiants étrangers.

Fixer l'expérience

Les photographies choisies proposent une diversité de perspectives captées un peu partout à travers le monde, de l'Argentine au Japon en passant par le Maroc et la Grèce. Si certaines d'entre elles peuvent sembler plutôt convenues ou rappeler les typiques clichés de vacances, quelques autres expriment un véritable regard artistique, voire poétique, sur des scènes du quotidien et la notion de voyage.

Mentionnons la photographie de Carol-Ann Lemaire, qui présente une cour espagnole où une ambiance chaleureuse émane des couleurs vives et contrastées. Les lignes architecturales du décor et la vue en plongée rappellent une maison de poupées dans laquelle de vieilles dames jouant aux cartes apparaissent comme les actrices d'une scène intemporelle.

Catherine Bourgie, qui a effectué un échange en Corse, propose, quant à elle, un gros plan d'un pied couvert de petits galets sur fond de paysage évanescent. Un cliché lyrique, qui évoque la mouvance et le voyage.

PHOTO : CAROL-ANN LEMAIRE

Plusieurs photos de l'exposition *Impressions* expriment un regard artistique, voire poétique, sur des scènes du quotidien, dont celle-ci de Carole-Ann Lemaire, étudiante de l'UdeM en échange en Espagne.

Montréal devient l'ailleurs

Des lieux touristiques montréalais comme la croix du mont Royal et la Place-des-Arts sont également représentés dans l'exposition, qui intègre quelques images de la ville perçue à travers l'objectif d'étudiants étrangers.

« La maison a travaillé en collaboration avec le Bureau des étudiants internationaux, qui organise également un concours de photographies depuis quelques années, mentionne Mme Beaulieu. [L'exposition] *vise aussi à faire rayonner le talent de ces étudiants. »* Si les étudiants internationaux sont d'origines diverses, les photos présentées le sont moins. Les photographies exposées sont toutes, à une exception près, le fruit du regard d'étudiants français sur Montréal.

CHRISTINE ROUSSEAU

Impressions
• 3000, rue Jean-Brillant, hall d'entrée
jusqu'au 7 septembre
• 3200, rue Jean-Brillant, 2e étage
du 1er au 12 octobre
maisoninternationale.umontreal.ca

• Théâtre •

Martine sort du bain

Martine, une jeune adolescente aux prises avec une sévère myopie, racontait, en 2010 au Bain Saint-Michel à Montréal, son amour fou pour son optométriste albinos. La pauvre ne semble visiblement pas remise de cette histoire, puisqu'elle effectue un retour au Théâtre Denise-Pelletier. La pièce *Martine à la plage*, signée Simon Boulerice, donnera voix pour une seconde fois à l'interprète Sarah Berthiaume du 12 au 29 septembre prochain.

Simon Boulerice a senti le besoin de donner un second souffle à son coloré personnage et d'aller chercher un nouveau public. Présentée comme une comédie de fin d'été, la pièce conçue sur mesure pour Sarah Berthiaume a été présentée en 2010 dans l'enceinte de la piscine du Bain Saint-Michel, où les gens étaient invités à s'installer sur une serviette de plage ou une chaise de patio. En plus de rafler le prix du public au Gala des Cochons d'or 2011 – qui récompense le théâtre émergent –, la pièce a donné vie à un roman illustré, publié en mars dernier aux Éditions La Mèche.

Dans cette nouvelle mouture, *Martine à la plage* sort du bain et renaît dans une toute nouvelle scénographie, sur les planches de la scène Fred-Barry du Théâtre Denise-Pelletier. C'est l'occasion d'aller chercher un nouveau public au budget restreint, puisque l'admission ne coûte que 23 $ (30 $ pour deux billets les 13 et 14 septembre). *« Donner une vie plus conventionnelle à cette pièce nous permet d'aller chercher d'autres spectateurs, dont un public plus jeune qui fréquente le Théâtre Denise-Pelletier,* explique Simon Boulerice, rejoint par courriel lors d'un voyage en Europe. *Ça nous séduit grandement puisque nous croyons que notre Martine, ado esseulée, trouvera des échos dans la vie de plusieurs jeunes. »*

Kitsch et poétique

Né de l'intention de pervertir la petite Martine des livres jeunesse belges des années 1950, le projet a pris des allures loufoques en s'inspirant du jeu burlesque de Sarah Berthiaume, grande amie de Simon Boulerice et cofondatrice de leur compagnie de théâtre Abat Jour Théâtre. Ensemble, ils ont créé une ado transie de désir, tout en mélangeant culture populaire et poésie. *« Martine, c'est une bouffonne, amoureuse du kitsch,* décrit l'auteur. *Elle est décalée et inapte à rentrer dans la vie comme les autres. »*

Vêtu d'un costume de bain vintage, le personnage de Martine a un point de vue tranché. Il ne fait pas dans le compromis. *« Toutes les décisions de Martine reposent sur le "oui" ou le "non", sans possibilité de "peut-être" »,* analyse Simon Boulerice. En plus d'intégrer le jeu Ouija – où les esprits répondent uniquement par oui et non –, l'auteur a également fait naître Martine le jour du deuxième référendum pour la souveraineté du Québec, le 30 octobre 1995.

Pour Sarah Berthiaume, il s'agit de renouer avec une amie qu'elle a perdue de vue, il y a deux ans. Mis à part l'ajout de quelques blagues, la version 2012 offre le même défi pour la comédienne, qui offrira une performance solo d'une heure trente à son public. *« C'est un texte très chouette à jouer,* explique-t-elle. *Le plus grand défi réside dans le mariage entre le réalisme du récit et la personnalité clownesque de Martine. »*

JULIE MATHIEU

Martine à la plage
Salle Fred-Barry, Théâtre Denise-Pelletier
4353, rue Sainte-Catherine Est
Du 12 au 29 septembre

La pièce *Martine à la plage* sort du Bain Saint-Michel et renaît dans une toute nouvelle scénographie au Théâtre Denise-Pelletier.

PHOTOS : COURTOISIE ABAT JOUR THEATRE

Simon Boulerice, auteur et metteur en scène de la pièce

Par-dessus le stress

Après être montée sur scène avec une dizaine d'ensembles baroques et avoir participé à l'enregistrement d'une vingtaine de disques, la musicienne Mélisande Corriveau présente son récital de fin de doctorat le 6 septembre prochain à la salle Claude-Champagne de l'UdeM. Malgré son expérience, elle est un peu stressée. Rencontre avec une artiste qui maîtrise la viole de gambe, une cousine du violoncelle.

Ce récital n'est pas un concert comme les autres pour la gambiste. *« Il s'agit d'une performance en solo et les récitals sont jugés, ce qui rend la situation artificielle,* admet-elle. *La préparation est très différente de ce à quoi je suis habituée. Je vais devoir accorder beaucoup de rigueur à certains détails, comme l'ornementation, qui peut être jugée de façon très pointue. »* Un ornement est une note qui s'ajoute à une partition sans modifier la mélodie.

Mélisande Corriveau jouera du pardessus de viole lors de son récital, soit le plus petit instrument de la famille des violes de gambe, qui était autrefois réservé aux femmes. *« Mon projet de doctorat a été de cataloguer tout ce qui avait été écrit pour le pardessus de viole,* explique la doctorante. *J'ai trouvé un répertoire qui s'étend de 1722 à 1800. »* Accompagnée au clavecin par le newyorkais Eric Milnes – chef et interprète lors de plusieurs festivals de musique ancienne –, elle présentera des œuvres de compositeurs baroques français tels que Caix d'Hervelois, Barrière, de Blainville, Blavet et Buterne.

PHOTO : COURTOISIE VOIX HUMAINES

« Mes professeurs et mes pairs m'ont toujours incluse dans leurs projets, ce qui m'a permis de progresser très vite sur la scène musicale », dit Mélisande Corriveau, qui joue ici de la viole de gambe.

Un parcours tortueux

Initiée à la flûte à bec à six ans, la musicienne se fait remarquer assez tôt lors d'un concours, et ses professeurs suggèrent à ses parents qu'elle persévère dans cet instrument. Conseil qui l'amène à suivre un baccalauréat en flûte à bec. Mais cet instrument ne lui suffit pas. *« J'ai alors appris le violoncelle baroque pour pouvoir accompagner ma sœur harpiste »*, dit-elle. De là à apprendre la viole de gambe, il n'y a qu'un pas, qu'elle franchit à la maîtrise où elle perfectionne sa technique auprès de Margaret Little, directrice de l'Atelier de musique baroque à l'UdeM depuis 1992.

Pendant sa maîtrise, Mélisande Corriveau est invitée à joindre le Consort des Voix humaines, un ensemble de violes de gambe fondé par Margaret Little et Suzie Napper. Lors d'un enregistrement, l'ensemble a accès à une banque d'instruments dont deux pardessus de viole. À l'époque, aucune des gambistes n'était familière avec le pardessus. La musicienne est intriguée par cet instrument et décide de s'en faire confectionner un. *« Quand je l'ai reçu, j'ai passé un certain temps à tenter de trouver comment l'accorder,* avoue-t-elle. *Je ne connaissais rien à ce type de viole. »*

Créer son propre répertoire

N'ayant que très peu de répertoire sous la main pour le pardessus, l'artiste dépose un projet de recherche afin de cataloguer les œuvres existantes pour cet instrument. Elle obtient une bourse du Fonds québécois pour la recherche qui lui permet de retourner aux études et de s'envoler pour Paris. *« J'ai passé plusieurs jours à la Bibliothèque nationale de France à recopier à la main les microfilms des partitions de pardessus,* explique-t-elle. *Quand je suis revenue au Québec, j'ai présenté le fruit de mes recherches en trois récitals qui correspondent aux trois périodes de composition du répertoire de pardessus. »*

Peu d'interprètes ont la chance d'entamer une carrière de la sorte au terme du doctorat. *« Je me considère très choyée,* confesse-t-elle. *Mes professeurs et mes pairs m'ont toujours incluse dans leurs projets, ce qui m'a permis de progresser très vite sur la scène musicale. »* Dans le but de rendre la pareille aux autres musiciens, elle a créé l'ensemble musical *L'Harmonie des saisons*, dont elle est la directrice artistique. *« J'adore choisir mon propre répertoire »*, ajoute-t-elle.

Pour l'instant, Mélisande Corriveau se concentre sur son récital du 6 septembre prochain. Elle ne change pas son attitude pour la préparation du concert. *« Je vais donner le meilleur de moi-même »*, promet-elle.

EMMANUELLE PIEDBOEUF

Récital de viole de gambe de Mélisande Corriveau

Faculté de musique,
Salle Claude-Champagne
200, avenue Vincent-d'Indy
6 septembre, 20 heures
Entrée libre

Promotion spéciale *

CINÉ-CAMPUS

DOLBY NUMÉRIQUE DOLBY SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012

* **Entrée gratuite pour ces deux films** avec la programmation autocollante (disponible aux comptoirs de la FAÉCUM) apposée sur votre agenda scolaire.

ET MAINTENANT ON VA OÙ ?
V.O. arabe avec s.-t. français
Fable de **Nadine Labaki**

18 et 19 septembre
À 17 h 15 et 20 h

Avec un humour profondément humain, *Et maintenant on va où ?* aborde la grave thématique de la réconciliation en temps de guerre.
– Un certain regard – Prix du Jury, Festival de Cannes 2011
– Un certain regard – Prix de la mise en scène, Festival de Cannes 2011

THE ARTIST (L'ARTISTE) | Muet avec s.-t. français
Présenté en collaboration avec la **FAÉCUM**
Comédie dramatique de **Michel Hazanavicius**

2 et 3 octobre
À 18 h 30 et 21 h

Un film muet, entièrement en noir et blanc, qui surprend par sa simplicité, son émotion et sa grande beauté. Un véritable bijou !
– Oscar du Meilleur film, Academy Awards 2012
– César du Meilleur film français de l'année, Césars 2012

Étudiants : 4 $
Carte Ciné-Campus : 30 $ pour 10 films
Employés UdeM : 20 % de rabais à la projection de 17 h 15
Employés UdeM et grand public : 5 $
Carte Ciné-Campus : 40 $ pour 10 films

Info-FILMS :
514 343-6524
www.sac.umontreal.ca

Centre d'essai / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage
Métro Édouard-Montpetit ou autobus 51

Suivez-nous Activites.culturelles.UdeM @SAC_UdeM

saé Activités culturelles Services aux étudiants

Université de Montréal

• Fiction •

L'éternelle « d'origine »

L'automne s'amenait déjà à coups de vent et de feuilles mortes. Vous connaissez la rengaine que Mère Nature nous chante à cette période de l'année. Les feuilles jaunissent et tombent des arbres. Les soleils *s'orangissent* et les ciels vespéraux plus blafards que de coutume, plus tôt, se noircissent.

À l'arrêt d'autobus où je me trouvais, j'ai levé les yeux vers le ciel et j'ai crié très fort… en mon for intérieur : « Hé, la Vieille ! On la connaît ta chanson, essaie de changer de répertoire ». « Et les changements climatiques ? » m'a susurré en plein vol une colonie de déchets alimentaires qui, poussée par le vent, s'est aussitôt abattue sur l'asphalte. J'ai levé les yeux vers le ciel une deuxième fois et j'ai cligné de l'œil pour dire à la Vieille : « Bon point ! Bon point ! »

Oui, oui, il m'arrive souvent de déblatérer de telles inepties en attendant un autobus de la STM. Celui-ci d'ailleurs était en retard, très en retard. D'une quinzaine de minutes environ. J'attendais. Trois minutes s'étaient encore écoulées, j'attendais toujours. Et comme cela devait arriver, j'ai pété un câble. Une coche. J'ai juré, piaffé, pesté même. J'ai fait tout un honneur à ma *québécité* : j'ai chialé.

Pendant que je m'adonnais à ces simagrées, mes sortes de simagrées, j'ai été saisi par l'attitude particulière d'une dame avec qui j'attendais l'autobus. Elle était calme. Ben voyons donc ! Comment pouvait-elle être calme ? Elle souriait avec une certaine suffisance qui m'arracha un « câline de bine ! » Elle s'était drapée dans un simple sari multicolore et portait un point rouge au milieu du front. Elle pouvait être Indienne, Pakistanaise ou Sri Lankaise. J'ai décidé qu'elle serait Sri Lankaise. En miniature, elle aurait pu ressembler à ces figurines bouddhiques qui font la fierté de quelques brocanteurs du Marché aux puces Jean-Talon.

Devant mon désarroi, elle m'a dans un français impeccable que le 160 ne faisait qu'à sa tête. « Tantôt il vient plus tôt, tantôt plus tard. Des fois, il passe son tour, carrément », m'a-t-elle confié. « Avez-vous déjà porté plainte ? » lui ai-je demandé. « Non Monsieur, je suis une "d'origine" », m'a-t-elle répondu.

« Je suis une "d'origine" ». Longtemps, je me suis remémoré cette phrase sans en saisir le sens.

Un jour j'ai compris.

J'ai compris que ces femmes et ces hommes venus d'ailleurs, malgré leur carte de citoyenneté ou de résidence permanente, ne se sont jamais sentis à leur place. Comme si le moindre faux pas pouvait les éloigner du paradis. Ne jamais réclamer. Avoir peur du changement. Fuir le passé. S'excuser de vivre. Telles sont les devises qui guident leur vie. Tout faire pour ne pas être renvoyés d'où ils viennent. Ne pas repartir, ne surtout pas repartir.

Je l'imagine, cette Sri Lankaise, en 2004, dans les eaux glacées de l'océan Indien en furie. Je l'imagine couchée sur une plage, ventre contre terre, chantant sur ses lèvres dépigmentées l'ultime requiem pour ses morts en décomposition. Enfin, je l'imagine cachée dans un terrier, observant, le cœur ensanglanté, la fureur des Tigres s'écraser contre l'armée cinghalaise.

Aujourd'hui encore je la vois monter dans cet autobus en retard d'une vingtaine de minutes et je me dis que peut-être le 160 ne sera jamais à l'heure, mais batinse que cette femme a de la chance de pouvoir observer les feuilles des arbres jaunir, les soleils *s'orangir* et les ciels vespéraux se noircir !

ELOM DEFLY

Trithérapie musicale

Trois antiviraux musicaux

Par VINCENT ALLAIRE, LÉA BEAUCHESNE ET MEDY KROUK

FOLK ROCK
Dany Placard
Démon vert

L'auteur-compositeur-interprète Dany Placard propose un quatrième album aux chansons intimistes et aux sonorités folk harmonieuses qui nous font entrer sans détour dans sa vie personnelle. À travers les morceaux sentimentaux « Coucher a'c la lune » et « Robin », le Saguenéen rend hommage à ses enfants et aborde la relation avec sa femme. *Démon vert* est un album où l'on prend plaisir à découvrir des mélodies douces à l'oreille accompagnant des textes bien écrits et personnels. Les chansons plus rythmées telles que « Dis-moi » et « Angélique » rendent l'album moins monotone en accélérant le rythme au bon moment. Dany Placard conclut son album avec « Parc'qui m'fallait », sa chanson la plus crue dans laquelle il n'hésite pas à remettre en question sa carrière musicale. En exprimant ses peurs, ses doutes et ses joies, Dany Placard donne en quelque sorte le feu vert à ses démons. (M. K.)

Écoute gratuite :
http://soundcloud.com/simonerecords/sets/dany-placard-demon-vert

PUNK ROCK
La descente du coude
L'idéal en civière

Simon Leduc signe et chante les textes du troisième album du groupe punk-rock montréalais La descente du coude. Le thème de l'ennui traverse les textes poétiques des 14 chansons de l'album, notamment sur « Instincts domestiques ». Leduc se rebelle sur « Simon contre la reine », mais en ce post-printemps érable, difficile de croire qu'il a passé les derniers mois au Québec pour nous offrir des textes qui manquent autant de mordant. Il utilise aussi l'Est de Montréal comme source d'inspiration (« Place Versailles » et « Tétreaultville »), ce qui décroche un sourire à ceux qui en comprennent les références. Les mélodies de guitare font hocher de la tête, alors que le duo basse-batterie accompagne sans se faire remarquer. On comprend le titre de l'album à la dernière chanson quand Leduc chante : « J'ai besoin d'une civière/Pour allonger mon idéal. » Il conclut enfin : « Je péterai pas au frette »… On reste sur notre faim. (V. A.)

Écoute gratuite :
ladescenteducoude.bandcamp.com/album/lid-al-en-civi-re

PSYCHO POP
Animal Collective
Centipede Hz

Animal Collective nous offre un neuvième album aux saveurs alternatives et psycho-pop teintées d'électro. Le groupe de Baltimore continue de surprendre et ne semble pas s'être conforté dans le succès de son précédent album – son plus populaire en carrière. Il présente un son plus tonique et entraînant (notamment sur « Today's Supernatural », une des pièces les plus pop de son répertoire). Formant un tout déjanté, chacune des chansons se fond à la suivante, donnant une impression de boucle infinie. Les paroles sont fortes en émotions et, comme à l'habitude, des passages de fin de chansons sont répétés longuement. Pour accompagner l'écoute en ligne, le groupe offre des vidéos éclatées qui donnent à vivre une expérience audio-visuelle complète et saisissante. Et si jamais vous n'aimez pas (ou trop) l'album, vous pouvez en refaire le mix au complet sur le site mixcloud du groupe. (L. B.)

Écoute gratuite :
radio.myanimalhome.net
Mix : mixcloud.com/projects/animalcollectiveyoumix

PALMARÈS
CISM 89,3 FM - LA MARGE
SEMAINE DU 2 SEPTEMBRE 2012
CHANSONS FRANCOPHONES

CISM 89,3 FM la marge

	CHANSON	ARTISTE
1	LES CHEMINS ÉTOILÉS	PETER PETER
2	GRAISSE DE BINE	DANY PLACARD
3	LE DERNIER TÉLÉGRAMME	COMME UN HOMME LIBRE
4	SIMON CONTRE LA REINE	LA DESCENTE DU COUDE
5	DÉCALICE	SEXE ILLÉGAL
6	ARRANGE-TOI AVEC ÇA	BERNARD ADAMUS
7	LIGNES D'HYDRO	LISA LEBLANC
8	DANS MON LITTE	CANAILLES
9	MOURIR	FLESHMOVES
10	MOTORISTE	ORCONDOR
11	INVENTION	LUXE
12	EXTRA-LUCIDE	DISIZ
13	CANDLEWOOD SUITES	LOUD X LARY X AJUST
14	LA RÉVOLUTION PASSERA PAS À TV	KICK & SNARE
15	COMME UN CHIEN	AMANTANI
16	N'EN PARLONS PLUS	LA POLICE DES MŒURS
17	FONDATIONS	JACQUES ROUSSEAU
18	PAS PEUR	MARTEL SOLO
19	CAKE	SLOWDANCE
20	ONE DAY/LIBÉREZ-MOI	RADIO RADIO AVEC HORACE TRAHAN
21	MONTE	MERMONTE
22	T'AS BU MA 50	BONVIVANT
23	64 MESURES DE SPLEEN	JAZZY BAZZ
24	LUMIÈRE BLANCHE	ÈVE COURNOYER
25	LES PLAFONDS HAUTS	KPLR
26	CARCAJOU	ESSAIE PAS
27	NAUSÉE	BRUTAL CHÉRIE
28	MON VIOLON	RED MASS
29	LES HOMOSEXUELLES	JEF BARBARA
30	À LA MAISON	FOLKS

TA RADIO
CISM893.CA

Plus de mélomanes, moins d'étudiants

La radio étudiante de l'UdeM lançait sa programmation automnale le mardi 28 août au Divan Orange. Cette nouvelle grille horaire dépeint à merveille l'esprit de CISM : une communauté de mélomanes aux propos originaux. Seul bémol, peu de nouvelles émissions proviennent d'étudiants au programme.

PHOTO : MAXIME JUNEAU

Une bonne partie des 170 animateurs étaient présents au Divan Orange pour le lancement de la programmation d'automne de CISM.

Le son particulier qu'émet votre appareil lorsque vous syntonisez le 89,3 FM est l'antithèse de celui des radios commerciales. Entre indie rock, hip-hop alternatif, électro et musique du monde, ce son est recherché par le comité de sélection qui travaille d'arrache-pied lorsqu'il peaufine sa nouvelle programmation.

« Comparativement à d'autres stations, même nos émissions qui ne sont pas dédiées à la musique sont animées par des mélomanes, estime Étienne Dubuc, directeur de la programmation et animateur de l'émission *Les geeks ont raison*. *CISM se définit d'abord et avant tout musicalement, alors nos animateurs doivent avoir une oreille très critique. »*

Responsable des bénévoles à CISM et membre du comité de sélection des nouvelles émissions, Oliver Vinette recherche un contenu alternatif dans les nouveaux projets. *« Au même titre que la musique, le contenu de nos émissions doit détonner de ce qui se fait ailleurs »*, explique-t-il.

C'est pourquoi CISM privilégie les initiatives d'étudiants de l'UdeM. Pourtant, ces projets ont été plus rares que d'habitude en cette rentrée automnale. *« Nous aurions pu penser que le mouvement social de ce printemps aurait poussé les étudiants à s'engager plus à CISM. C'est plutôt le contraire. Je pense que plusieurs étudiants ont appréhendé la reprise des cours et ne voulaient pas s'investir dans d'autres projets »*, relate Oliver Vinette, qui a abondamment couvert le mouvement étudiant dans ses émissions *L'Alter Égo* (lundi à 16 heures) et *À la bonne heure* (mardi à 19 heures).

Plusieurs projets sont également animés par des anciens de l'UdeM, comme Louis-Simon Bourbonnais, détenteur d'un baccalauréat en communication et politique et d'une majeure en études cinématographiques. Il animera *Bourbon Fiction*, une émission à propos du cinéma local, un des coups de cœur d'Étienne Dubuc. *« Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas eu une émission sur le cinéma,* affirme-t-il, enthousiaste. *Il faut également surveiller* Déjeuner sur l'herbe*, une émission dédiée à la musique et animée par deux filles ayant beaucoup d'expérience derrière le micro. »*

MATHIEU MIREAULT
et OLIVIER BOISVERT-MAGNEN

PHOTO : MATHIEU MIREAULT

Les animateurs de CISM doivent avoir une oreille très critique, affirme le directeur de la programmation, Étienne Dubuc.

LES TURBOS TANNANTS

Le lundi entre 14 h 30 et 16 heures

Vulgarité, actualité et musicalité, voici la manière dont Donavan Lauzon, bachelier en criminologie de l'UdeM, décrit l'émission qu'il animera cet automne avec son ami de longue date Nicolas Simard, étudiant en animation et recherche culturelle à l'UQAM. Tous deux débutants en radio, ils rapporteront les dernières nouvelles sur un ton humoristique, blagues et calembours inclus. *« Que la nouvelle soit drôle ou pas, nous trouverons le moyen d'en rire »,* avance Donovan Lauzon, qui écoute CISM depuis plusieurs années. *« CISM est la seule option viable face à nos iPod*, dit-il. *C'est une plateforme de diffusion de la culture émergente dans son ensemble. C'est une grosse famille d'amoureux de la musique. »* Comme trame musicale, *Les Turbo Tannants* présenteront un mélange de musique hip-hop et indie rock, en plus de couvrir bon nombre de spectacles de la métropole.

BOURBON FICTION

Le lundi entre 10 h 30 et 12 heures

Comme Tarantino en 1994, *Bourbon Fiction* s'intéresse aux univers diamétralement opposés du film d'auteur et du film de genre. D'un côté, Louis-Simon Bourbonnais – ex-animateur de *Stéroïde* à CISM qui se penchait sur le sport étudiant – est friand de dialogues et de cinéma non traditionnel, voire expérimental. Ses derniers coups de cœur : *Moonrise Kingdom* de Wes Anderson et *Camion* de Rafaël Ouellet. De l'autre côté, Benjamin Bourbonnais – son cousin novice en radio – s'intéresse à tous les genres de films, de l'action à l'horreur en passant par la science-fiction. Il prévoit aller voir *Les Sacrifiés 2* avec Bruce Willis, Sylvester Stallone, Jean-Claude Van Damme et toutes les autres stars de films de muscles. La rencontre entre les deux cousins donnera lieu à des échanges enrichissants et sans retenue. *« On ne va pas parler de cinéma de façon bourgeoise »,* prévient Louis-Simon Bourbonnais.

DÉJEUNER SUR L'HERBE

Le mercredi entre 9 heures et 10 h 30

« Déjeuner sur l'herbe*, c'est une revue culturelle où nous parlerons de la scène musicale montréalaise en y apportant une dose d'humour et de légèreté »,* explique Marie-Ève Bourdages, la moitié du duo d'animatrices, complété par Audrey Paris. Entre jasette matinale et entrevues avec des artistes émergents, l'émission misera sur la complicité entre les deux bachelières en communication, qui animaient la même émission sur les ondes de CFAK, la radio des étudiants de l'Université de Sherbrooke. *« Nous avons animé cette émission là-bas pendant près de deux ans,* affirme Marie-Ève Bourdages. *Sans prétention, nous pouvons dire qu'on crée de beaux moments avec nos invités. »* Le titre de l'émission, qui fait référence à une toile d'Édouard Manet, est directement lié à la personnalité des animatrices. *« C'est un moment de détente, une conversation avec une petite touche irrévérencieuse »,* prétend-elle.

PRESSE-TOI

Le lundi entre 12 heures et 13 heures

Presse-toi est une émission d'actualité nationale et internationale qui propose *« une vision nouvelle et originale de l'information »,* affirme Olivier Lefebvre, l'un des cinq animateurs de l'émission. Tous étudiants au baccalauréat en journalisme à l'UQAM, ils privilégient un point de vue franc et critique pour faire évoluer leurs opinions et celles des auditeurs. *« Nous avons tous été impliqués de près ou de loin dans le conflit étudiant,* déclare l'animateur. *Ça a été une expérience enrichissante qui nous a démontré qu'il était primordial de varier ses sources d'information et de remettre sans cesse les évènements en question. »* Avec une expérience en radio derrière la cravate à CHOQ. FM, les animateurs sont prêts à prendre d'assaut la radio de l'UdeM. *« CISM offre la plus grande variété de musique émergente diffusée sur les ondes à Montréal,* reconnaît Olivier Lefebvre. *Elle nous offre la chance de sortir de notre confort uqamien et de mûrir notre métier de journaliste. »*

QUARTIER L!BRE
LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • QUARTIERLIBRE.CA

Visitez notre nouveau site Internet avec la nouvelle section «En images»

quartierlibre.ca

Vous êtes tentés par l'écriture ? Vous voulez écrire à propos de la vie du campus de l'Université de Montréal ? La culture vous passionne ?

Vous êtes invités aux réunions de production de QUARTIER L!BRE à 17 heures au local B-1274-6 du pavillon 3200 Jean-Brillant à ces dates :

5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre 31 octobre, 14 novembre et le 28 novembre